

LES LOGIQUES ORDINAIRES DE CATÉGORISATION DE L'ESPACE SOCIOPROFESSIONNEL

Une comparaison Allemagne, Espagne, France

Laure de Verdalle, Jérôme Deauvieux et Alexandra Filhon

Le Seuil | « Actes de la recherche en sciences sociales »

2017/4 N° 219 | pages 116 à 141

ISSN 0335-5322

ISBN 9782021340594

Article disponible en ligne à l'adresse :

[https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-
sociales-2017-4-page-116.htm](https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2017-4-page-116.htm)

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Lost in European statistics?

*Contact us for free support in more than 20 languages
ec.europa.eu/eurostat*

eurostat 

DIFFUSER de nouveaux repères.

Les logiques ordinaires de catégorisation de l'espace socioprofessionnel

Une comparaison Allemagne, Espagne, France

Depuis la fin des années 1990, un débat s'est ouvert, dans le cadre d'Eurostat, quant à la pertinence de mettre en place une nomenclature socioprofessionnelle commune à l'ensemble des pays européens¹. Les experts de l'Institut national français de la statistique (l'Insee), qui ont pris part aux discussions autour du prototype *European Socioeconomic Classification* (ESeC), se sont montrés attentifs aux enjeux de réception de la nomenclature et ont défendu une préoccupation propre, celle de l'articulation entre classification officielle et connaissance ordinaire du monde social. Cette position fait écho aux critiques que certains sociologues, dont Pierre Bourdieu, ont pu formuler à l'égard des nomenclatures institutionnelles en tant que productions étatiques². Au pouvoir de nomination de l'État, qui gère et produit de « l'universel », s'oppose en effet la diversité des visions et des divisions de l'espace social, qui entretiennent une proximité plus ou moins forte avec ces catégories officielles. Pour Alain Desrosières et Laurent Thévenot, qui ont œuvré à la réforme de la nomenclature française, « la façon la plus directe d'envisager

cette capacité ordinaire à se repérer dans l'espace social consiste à se demander, à la manière d'ethnologues rendant compte d'une culture étrangère, quelles sont les classifications que mettent en œuvre les indigènes »³. Notre article prolonge ces réflexions en interrogeant, de manière comparative, les catégorisations ordinaires dans trois pays européens, l'Allemagne, l'Espagne et la France, afin de mettre à jour et d'explicitier de possibles variations nationales dans la manière d'appréhender le monde social.

Si les travaux sociologiques, en France du moins, mettent généralement en avant un déclin des formes subjectives d'identification à une classe sociale, ils montrent également que les marqueurs objectifs de polarisation entre groupes sociaux, loin de s'être atténués, constituent un terreau favorable au « retour des classes sociales »⁴. Les chercheurs français s'appuient pour cela sur une nomenclature nationale, la PCS, dont la stabilité dans le temps est assez remarquable⁵. Malgré de récentes remises en cause⁶, elle reste abondamment mobilisée et connaît simultanément une assez large diffu-

sion auprès du grand public, ce qui se comprend d'autant mieux que l'on s'intéresse aux modalités d'élaboration de cet outil, et à ses liens avec les conventions collectives et le droit du travail⁷. Pour autant, rares sont les travaux qui cherchent à mesurer en quoi cette configuration singulière, dans laquelle les catégories de la statistique publique disposent d'une certaine audience, contribue à orienter les critères par lesquels des individus ordinaires appréhendent le monde social. En postulant que l'analyse des classements ordinaires peut nous informer sur le modèle des classes sociales véhiculé par une société donnée, nous avons donc mis en œuvre une enquête conduite simultanément dans plusieurs pays européens, dans l'objectif de saisir les éventuelles déclinaisons nationales de cette articulation entre taxinomies officielles et catégorisations ordinaires du monde social.

Plus précisément, nous avons déployé un dispositif méthodologique – qui demeure en partie expérimental – dans trois pays : la France, l'Allemagne et l'Espagne, qui présentent des histoires nationales variées, du point

1. Étienne Penissat et Jay Rowell, « Note de recherche sur la fabrique de la nomenclature socio-économique européenne ESeC », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 126-135.

2. Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989-1992*, Paris,

Seuil/Raisons d'agir, 2012, voir notamment p. 225-226.

3. Alain Desrosières et Laurent Thévenot, *Les Catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, 2002 [1988], p. 51.

4. Louis Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, 79, 2001,

p. 315-359 ; Frédéric Lebaron, « L'éternel retour du "retour des classes sociales" », *Revue française de socio-économie*, 10, 2012, p. 281-287.

5. Thomas Amossé, « Catégories socio-professionnelles : quand la réalité résiste ! Après le crépuscule, une nouvelle aube ? »,

Revue française de socio-économie, 10, 2012, p. 225-234.

6. Emmanuel Pierru et Alexis Spire, « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, 58(3), 2008, p. 457-481.

7. A. Desrosières et L. Thévenot, *op. cit.*

de vue de l'ancienneté de leur adhésion à l'Union européenne (UE)⁸, mais aussi de la situation de leurs marchés du travail et du type de nomenclatures socioprofessionnelles utilisées par leur statistique publique⁹. Tout en offrant des profils contrastés, ils ont en commun d'être considérés comme de grands pays dans l'UE, par leur superficie, leur population, ou leur économie. Dans chacun de ces pays, une cinquantaine d'étudiants ont été interrogés, notre principal objectif visant l'homogénéité des profils et non la représentativité nationale. Inspiré par les travaux conduits par Luc Boltanski et Laurent Thévenot au début des années 1980, au moment de la refonte de la PCS, et d'abord utilisé dans le seul cas français¹⁰, notre protocole mobilisait un jeu de 33 cartes représentant autant d'individus identifiés par leur profession, leur secteur d'activité et leur niveau de diplôme, que les enquêtés devaient regrouper avant d'explicitier les critères ayant guidé leurs classements. Ils étaient ensuite invités à proposer des intitulés, librement formulés, pour identifier les groupes qu'ils avaient constitués.

Dans cette enquête, la question des catégorisations de l'espace social est donc abordée par le biais d'un jeu dans lequel une grande partie des informations soumises aux enquêtés (à l'exception de l'âge et d'un prénom sexué ont trait à la position occupée sur le marché du travail¹¹. Ce faisant, nous nous inscrivons dans les débats qui traversent la sociologie autour de la place du travail dans la définition des classes et fractions

de classe¹². Notre dispositif – et cela joue incontestablement sur les résultats obtenus – incitait les enquêtés à constituer leurs regroupements à partir de critères qui tiennent en premier lieu à la description de milieux professionnels, puisque nous ne leur fournissions aucun élément sur les revenus¹³, le patrimoine, ou la vie hors travail des individus représentés sur les cartes.

Du point de vue de sa conception, puis de son extension aux différents terrains européens, cette recherche nous a conduits à expérimenter des formes d'investigation empiriques peu courantes en sociologie. En effet, si l'emploi du jeu de cartes constitue déjà un protocole d'enquête atypique, sa mise en œuvre dans un cadre comparatif interroge les conditions d'intelligibilité d'un dispositif susceptible d'être appliqué dans des pays dont les systèmes de formation, les marchés du travail et la structure des emplois diffèrent sensiblement. Après avoir présenté cette démarche en la situant parmi un ensemble de travaux français et étrangers, nous exposons donc les choix méthodologiques liés à l'extension du dispositif d'enquête dans différents contextes nationaux. Nous montrons en quoi ce cheminement, et plus particulièrement les enjeux soulevés par la traduction de notre matériel d'enquête, ont été éclairants pour comprendre la structuration des différents espaces sociaux étudiés. Dans une seconde partie, nous procédons à la comparaison des catégorisations ordinaires de l'espace socioprofessionnel en Allemagne, en Espagne et en France.

Les caractéristiques des populations enquêtées et la taille de notre échantillon confèrent un caractère exploratoire aux éléments que nous présentons ici. Toutefois, par la mise en évidence de points de convergence mais aussi de spécificités propres à chaque pays, nous renseignons l'existence de logiques nationales, dont l'étude pourra être approfondie par d'autres enquêtes empiriques.

Une démarche expérimentale pour l'étude des catégorisations ordinaires

Un dispositif d'enquête original

Les travaux qui se sont intéressés aux formes de catégorisation ordinaires du monde social ont permis d'engager une critique de l'arbitraire des classements savants et des taxinomies officielles. À travers ce que Pierre Bourdieu qualifiait de « pouvoir de nomination », qui s'incarne par exemple dans les « titres » et les « certificats » dont il garantit la valeur, l'État apparaît comme « le principal agent et instrument de construction de la réalité sociale »¹⁴. C'est ce que Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont entrepris de questionner, au début des années 1980, alors que se dessine la réforme de la nomenclature française des CSP, en invitant des enquêtés à produire des classements à partir d'un jeu de cartes représentant des individus et indiquant certaines de leurs caractéristiques sociales¹⁵. Leur démarche s'inscrit dans un contexte français qui singularise certaines

8. Deux de ces pays ont été des membres fondateurs de la CEE (l'Allemagne et la France) en 1957 ; l'Espagne est entrée dans la Communauté suite à un second élargissement au milieu des années 1980.
9. Sur les nomenclatures espagnoles et allemandes, voir respectivement Bruno Duriez, Jacques Ion, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, « Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles. Essai comparatif : Royaume-Uni, Espagne, France », *Revue française de sociologie*, 32(1), 1991, p. 29-59 et, Andreas Pfeuffer et Franz Schultheis, « Quelques particularités allemandes dans la représentation statistique du monde social », *Sociétés contemporaines*, 45-46, 2002, p. 17-42.
10. Jérôme Deauvieu, Étienne Penissat, Cécile Brousse et Cyril Jayet, « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de

cartes », *Revue française de sociologie*, 55(3), 2014, p. 411-457 ; Cédric Hugrée et Laure de Verdalle, « Incontournables statuts. "Fonctionnaires" et "indépendants" à l'épreuve des catégorisations ordinaires du monde social », *Sociologie du travail*, 57(2), 2015, p. 200-229.

11. Ce choix est étroitement lié au contexte de notre enquête (élaboration d'une nomenclature socioprofessionnelle européenne, discussions sur le plan national quant à une éventuelle perte de pertinence de l'outil « PCS »). Voir Étienne Penissat, Cécile Brousse et Jérôme Deauvieu, « Finding one's way in social space : genèse, postérité et actualité d'une enquête originale », *Sociologie*, 6(1), 2015, p. 31-42.

12. Sur l'articulation entre travail et hors travail dans les classes populaires, on peut se référer aux travaux fondateurs d'Olivier Schwartz, *Le Monde des ouvriers. Hommes*

et femmes du Nord, Paris, PUF, 1990, ainsi qu'à ceux, plus récents, de Christelle Avril, *Les Aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014 ; « Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ? L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes », *Lien social et Politiques*, 49, 2003, p. 147-154. Sur les classes moyennes, on pourra consulter les travaux de Lise Bernard, « Des ascensions sociales par un métier commercial. Le cas des agents immobiliers », *Politix*, 114, 2016, p. 73-98 ; « Réflexions sur la "petite bourgeoisie nouvelle" dans les années 2000 », in Philippe Coulangeon et Julien Duval (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, p. 266-277.

13. Une première version du jeu, qui incluait un niveau de revenus, avait été testée dans la phase exploratoire de l'enquête France.

Mais cette variable, qui était la seule variable numérique présente sur les cartes, avait tendance à écraser les autres informations, les enquêtés se contentant alors de constituer des classes de revenus. Des investigations complémentaires en cours, qui s'inscrivent dans une démarche plus qualitative, montrent que certains enquêtés cherchent à estimer les revenus sur la base des informations qui sont à leur disposition. D'autres regrettent de ne pas disposer d'éléments sur la situation conjugale et parentale des individus représentés sur les cartes, ce qui leur permettrait d'évaluer un « niveau de vie » du ménage.

14. Remi Lenoir, « L'État selon Pierre Bourdieu », *Sociétés contemporaines*, 87, 2012, p. 123-154, en particulier p. 130.

15. Luc Boltanski et Laurent Thévenot, « Finding one's way in social space: a study based on games », *Social Science Information*, 22(4-5), 1983, p. 631-680.

de leurs préoccupations, notamment autour de l'enjeu du travail de représentation politique et symbolique des groupes sociaux¹⁶.

Le dispositif empirique imaginé par Luc Boltanski et Laurent Thévenot consistait à soumettre à leurs enquêtés 65 fiches représentant autant d'individus pour lesquels étaient précisés l'âge, le lieu d'habitation, le diplôme, la profession, le statut, la qualification ou le grade, mais aussi le nombre de salariés et l'adresse de l'entreprise qui les emploie ou qu'ils détiennent. La consigne était la suivante : « répartir ces fiches en tas selon les milieux auxquels appartiennent les personnes considérées »¹⁷. Une fois les tas réalisés, les enquêtés devaient leur attribuer un nom et choisir la carte la plus représentative de chaque paquet.

Ce dispositif original est resté assez peu usité en France¹⁸. Il a toutefois fait l'objet de quelques adaptations à l'étranger, qui ont nourri nos réflexions méthodologiques lorsque nous avons envisagé de dupliquer, dans différents pays, notre propre protocole d'enquête.

Conservant les cartes du jeu conçu par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, Franz Schultheis s'est ainsi engagé en Allemagne et en France dans une démarche comparative qui s'intéresse aux catégories socioprofessionnelles en tant que « schèmes nationaux de représentation du monde social »¹⁹. Proche des préoccupations de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, son travail interroge la manière dont ces catégorisations sont ou non incorporées dans les représentations profanes du monde social. Les résultats

obtenus montrent que les classements des enquêtés français sont assez homogènes, et font écho à la nomenclature française, tandis que ceux des enquêtés allemands sont plus diversifiés. Les intitulés formulés par les Français sont d'ailleurs assez inspirés par la PCS, tandis que les Allemands mobilisent les niveaux de diplôme ou les secteurs d'activité, plus que la nomenclature allemande de la *Stellung im Beruf*²⁰. Ces résultats renvoient à la manière dont les taxinomies officielles sont diffusées et intériorisées dans les deux pays. Franz Schultheis dénonce le caractère désuet de la nomenclature allemande ainsi qu'un discours sociologique favorable à une euphémisation des rapports sociaux, qui induit en retour une « individualisation des représentations non savantes de la structure sociale »²¹. L'adoption en Allemagne, après la Seconde Guerre mondiale, de positions idéologiques tendant à gommer les rapports de classe²² se traduirait, dans la statistique allemande, par une « vision nivelée ou "déstructurée" de l'espace social »²³, bien loin des divisions de l'espace social que proposent les PCS²⁴.

Plus récemment, d'autres chercheurs ont mis en œuvre, en Europe et en Amérique latine, des enquêtes par jeu de cartes pour appréhender les perceptions ordinaires des clivages sociaux. La confrontation de leurs résultats ouvre des pistes intéressantes pour réfléchir à d'éventuelles spécificités nationales. Au Chili par exemple, le revenu et le niveau scolaire apparaissent comme particulièrement structurants²⁵, dans un contexte natio-

nal où le niveau d'éducation pèse fortement sur les dynamiques de mobilité sociale. En enquêtant auprès de travailleurs suisses, français, et transfrontaliers, Julien Chevillard²⁶ note pour sa part que les enquêtés français mobilisent une approche multidimensionnelle, liée aux catégories de la statistique publique, tandis que les enquêtés suisses s'appuient sur des niveaux de revenu et d'éducation.

Ces travaux présentent bien sûr des variantes méthodologiques²⁷. Notre propre dispositif se distingue de l'expérience initiale conduite par Luc Boltanski et Laurent Thévenot par une orientation plus quantitative dans le traitement des données, et surtout par une tentative d'extension du jeu dans le cadre d'une comparaison européenne dont nous allons maintenant exposer les principaux enjeux.

Conduire une comparaison européenne

D'abord mise en œuvre en France auprès de 824 enquêtés²⁸, puis déployée de manière comparative dans plusieurs pays d'Europe, notre démarche repose sur la passation d'un questionnaire construit autour d'un jeu à partir duquel les enquêtés sont invités à réaliser des regroupements selon le degré de proximité sociale qu'ils perçoivent entre des individus représentés sur une série de 33 cartes. Chacune d'entre elles [voir encadré « Exemples de cartes », p. 122-123] comporte un prénom sexué, l'âge, le diplôme, la profession, le secteur d'activité de l'entreprise, le statut (salarié ou indépendant), et le nombre de personnes encadrées

16. Luc Boltanski, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982.

17. Pour une présentation plus détaillée du dispositif empirique de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, voir la traduction récente de leur article de 1983 dans la revue *Sociologie* (1, 2015) et la présentation qui en est faite par É. Penissat, C. Brousse et J. Deauvieu, « *Finding one's way in social space...* », art. cit.

18. Citons, parmi les travaux qui ont fait usage de ce type de dispositif : Bernard Zarca, « Le sens social des enfants », *Sociétés contemporaines*, 36, 1999, p. 67-101 ; Wilfried Lignier et Julie Pagis, « Quand les enfants parlent l'ordre social. Enquête sur les classements et jugements enfantins », *Politix*, 99, 2012, p. 23-49 ; É. Penissat, C. Brousse et J. Deauvieu, *ibid.*

19. Franz Schultheis, « Les catégories socio-professionnelles en tant que schèmes nationaux de représentation du monde

social : l'exemple allemand », in Monique de Saint Martin et Mihai D. Gheorghiu (dir.), *Les Institutions de formation des cadres dirigeants. Étude comparée*, Paris, Éd. de la MSH, 1992, p. 226-235 ; Franz Schultheis et al., « Repräsentationen des sozialen Raums im interkulturellen Vergleich. Zur Kritik der soziologischen Urteilskraft », *Berliner Journal für Soziologie*, 1, 1996, p. 97-119.

20. Héritée du système bismarkien, et depuis remarquablement stable, la nomenclature de la *Stellung im Beruf* (position dans l'emploi) comporte dans sa version la plus courante cinq grands postes (ouvriers, employés, indépendants, fonctionnaires, aides familiaux). Moins connue du public allemand que les PCS en France, elle est mobilisée dans la statistique nationale, mais absente des travaux de recherche. Voir à ce sujet : A. Pfeuffer et F. Schultheis, « Quelques particularités allemandes... », art. cit.

21. F. Schultheis, « Les catégories socio-

professionnelles... », *op. cit.*, p. 235.

22. Ainsi, les débats politiques allemands portent peu sur les thématiques liées à la pauvreté ou à l'exclusion sociale. Ils sont donc peu repris dans les représentations collectives et lorsqu'ils le sont, ce sont principalement des arguments individuels de motivation défailante qui sont invoqués. Voir Louis Chauvel et Franz Schultheis, « Le sens d'une dénegation. L'oubli des classes sociales en Allemagne et en France », *Mouvements*, 26, 2003, p. 17-26.

23. A. Pfeuffer et F. Schultheis, « Quelques particularités allemandes... », art. cit., p. 31.

24. F. Schultheis, « Les catégories socio-professionnelles... », *op. cit.*, p. 228.

25. Oscar Mac Clure et al., « Justificación de las desigualdades: metodología del juego de clasificaciones », 2012, https://www.researchgate.net/publication/267708423_Justificacion_de_las_desigualdades_metodologia_del_juego_de_clasificaciones (consulté

le 24 octobre 2016).

26. Julien Chevillard, « Representations of occupational similarities in a cross national context », in ISA RC28 2009 Spring Meeting, *Social Inequality and Social Change*, poster presentation, Pékin, mai 2009 (https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_CCB-0C1B8F92C.P001/REF).

27. Pour une présentation détaillée, voir : É. Penissat, C. Brousse et J. Deauvieu, « *Finding one's way in social space...* », art. cit.

28. Cyril Jayet et Étienne Penissat, « Décrire la société. Une enquête pour comprendre les logiques de classification et de perception de l'espace social », rapport pour l'Insee, Centre Maurice Halbwachs, avril 2009. Pour une présentation des premiers résultats issus de ce volet français de l'enquête, voir : J. Deauvieu et al., « Les catégorisations ordinaires... », art. cit. ; C. Huguée et L. de Verdalle, art. cit.

pour les salariés ou le nombre de salariés pour les indépendants²⁹. Ces informations correspondent à des profils d'individus tirés aléatoirement dans les données françaises de l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) de 2005. Précisons dès à présent que certaines cartes présentent des « dissonances », par exemple lorsque le niveau de diplôme n'est pas « conforme » à la profession exercée. Ces dissonances peuvent être renforcées par d'autres éléments, comme dans le cas de la carte 10, représentant un agent de sécurité, dénommé Kamel, âgé de 23 ans et titulaire d'un diplôme de niveau bac+4. Il est dès lors intéressant d'analyser les critères pris en compte par les enquêtés pour classer ces cartes et hiérarchiser les informations mises à leur disposition.

La consigne du jeu est la suivante : « Le paquet que vous avez devant vous contient 33 cartes correspondant à des personnes réelles qui occupent un emploi. En prenant en compte les informations sur les cartes et votre connaissance des professions, le jeu consiste à regrouper les personnes qui, selon vous, ont des positions équivalentes dans la société. Le nombre de groupes doit être inférieur ou égal à 10 et vous pouvez mettre le nombre de fiches que vous souhaitez dans chacun des groupes ». Les enquêtés doivent ensuite entourer « le numéro de la fiche qui dans chaque groupe [leur] semble être la plus représentative », puis choisir un nom pour chacun des groupes. Une fois ces opérations réalisées, plusieurs questions à choix multiples leur permettent de préciser leurs critères de classement.

La mise à l'épreuve de ce dispositif méthodologique lors de son application à d'autres pays européens [voir encadré « **Les étudiants, une population ciblée pour faciliter la passation et favoriser la comparaison entre pays** », ci-contre] s'est avérée déterminante dans nos réflexions sur la manière de saisir les formes de catégorisation profane de l'espace social. En effet, ce protocole d'enquête a d'abord été conçu à destination d'enquêtés français, même si la perspective d'une recherche comparative, portant sur plusieurs pays, était présente dès l'origine, ce qui avait conduit à retenir des

profils représentatifs de la structure des professions européennes (le jeu compte ainsi deux cartes d'agriculteurs).

Lorsque l'extension du dispositif à d'autres pays d'Europe a été confirmée, notre principale interrogation a porté sur les modalités selon lesquelles nous allions « transposer » notre matériau, et tout particulièrement le jeu de cartes, dans des pays aux caractéristiques différentes, qu'il s'agisse de leur système éducatif, des caractéristiques de leur marché du travail, ou de leur structure d'emplois. Les travaux, précédemment cités, qui avaient mobilisé un dispositif d'enquête par jeu de cartes, nous apportaient peu d'éléments sur ces enjeux. Julien Chevillard travaille sur trois populations distinctes (des travailleurs suisses, français et transfrontaliers), mais ne transpose pas son matériel d'enquête. Un autre chercheur, Lukas Neuhaus³⁰, qui a mené des investigations en Suisse, dans des cantons francophones et germanophones, dit avoir été conduit à « adapter » certaines cartes du point de vue de leurs intitulés et des cursus de formation, mais ses publications ne s'attardent pas sur ces enjeux d'adaptation. Enfin Franz Schultheis, qui a mis en œuvre une démarche ouvertement comparative, indique seulement que « le modèle des fiches personnelles a été le plus exactement possible reproduit en langue allemande »³¹ et qu'il a mobilisé pour cela le vocabulaire juridiquement institué des *Beamte* pour désigner les cartes de fonctionnaires, et des *Angestellte*, pour les cartes d'employés. On imagine pourtant que certaines caractéristiques des cartes issues du jeu de Luc Boltanski et Laurent Thévenot n'ont pas été aisément « traduisibles ».

C'est précisément sur ces enjeux de traduction et de transposition que nous souhaitons à présent nous pencher. S'ils se sont avérés délicats lors de notre propre enquête, ils nous ont aussi donné accès à des spécificités nationales qui sont ensuite venues éclairer les logiques de classement mises en œuvre par nos enquêtés.

Ce que la traduction nous apprend des espaces sociaux étudiés

Les 33 cartes du jeu français ayant été construites à partir du profil d'individus issus de données françaises,

il aurait pu sembler logique de procéder à une extraction similaire pour chacun des pays étudiés. Mais comment sélectionner des profils comparables, ou plus précisément « équivalents », au regard des situations nationales en matière d'emploi et de marchés du travail ? Assez rapidement, le choix a donc été fait de traduire les cartes, en vérifiant par des tests préalables que les traductions adoptées étaient à la fois compréhensibles et acceptables pour les enquêtés.

La question qui se pose plus largement est de savoir ce que signifie « comparer » des pays ayant des institutions scolaires et d'emploi différenciées. Et, plus prosaïquement, de s'interroger sur les protocoles d'enquête qui permettent de telles comparaisons. La traduction, comme nous allons le voir, soulève un double enjeu : celui de la comparabilité des systèmes nationaux (en matière d'éducation, d'emploi) et celui de la combinaison, sur chaque carte, de caractéristiques sociales dont l'association apparaît comme plus ou moins vraisemblable en fonction des pays étudiés.

La traduction des cartes a d'abord été engagée par des traducteurs mandatés par l'Insee. Mais il est vite apparu que ce travail ne pouvait être dissocié d'une réflexion sociologique. Nous avons donc repris les traductions avec l'aide de nos correspondants étrangers, tout en nous appuyant sur des recherches documentaires, afin de repérer les cartes concernées par l'association problématique de certaines caractéristiques. Les analyses qui suivent rendent compte de ce travail préparatoire et des remarques qui ont pu être formulées par les enquêtés pendant les passations (précisons ici que nous leur avons systématiquement indiqué que les cartes correspondaient à des individus français « réels » et qu'elles avaient fait l'objet d'une traduction).

Il est tout d'abord apparu que certains métiers pouvaient ne pas avoir d'équivalent direct, ou être difficilement compréhensibles, dans d'autres contextes nationaux. La fonction de « préparateur en pharmacie » a par exemple été mal comprise lors des premiers tests du questionnaire en Espagne, même si elle a été finalement conservée. Il a parfois été difficile

29. On trouvera dans le tableau 6 [voir p. 138-139] le descriptif complet des 33 cartes. 30. Lukas Neuhaus, *Wie der Berufe das Denken formt. Berufliches Handeln und soziales Urteil in professionssoziologischer Perspektive*, Marbourg, Tectum Verlag, 2011. 31. F. Schultheis, « Les catégories socio-professionnelles... », *op. cit.*, p. 232.

Les étudiants, une population ciblée pour faciliter la passation et favoriser la comparaison entre pays

À l'issue de l'enquête « Décrire la société », qui s'est déroulée en France entre 2008 et 2009, nous avons mis en place un dispositif comparatif à l'échelle européenne¹. Cette extension européenne² associait quatre autres pays : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et la Pologne. La mise en place de l'enquête et la passation des questionnaires dans les cinq pays concernés³ a été réalisée en 2009 et 2010 par une équipe de chercheurs du laboratoire Printemps et du Centre nantais de sociologie, en collaboration avec des chercheurs allemands, belges, espagnols et polonais, qui ont été nos correspondants⁴. Ces derniers ont participé aux opérations de traduction des questionnaires et parfois à leur passation.

Alors que l'enquête « Décrire la société » visait une certaine représentativité de la population française, les contraintes qui pesaient sur ce volet comparatif nous ont incité à nous focaliser sur une population plus facile d'accès. Le choix d'enquêter auprès d'étudiants, majoritairement inscrits en licence, contactés et interrogés à l'intérieur des universités, souvent par l'intermédiaire de leurs responsables de TD, présentait les avantages de nous confronter à un collectif « captif », disposant *a priori* de plus de temps que les actifs pour répondre à un questionnaire dense, dont la passation durait au moins 1 h 30. Nous avons fait varier les appartenances disciplinaires, en évitant les étudiants de sociologie afin de ne pas biaiser les résultats par une trop forte familiarité avec les nomenclatures officielles. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, travailler sur des populations étudiantes a pu conduire à une focalisation plus forte des enquêtés sur la question du diplôme.

Notre perspective étant d'analyser un éventuel « effet pays », nous avons privilégié le fait que la situation de nos enquêtés soit la plus comparable possible entre nos différents terrains d'enquête. Bien sûr, les caractéristiques des étudiants interrogés ne sont pas totalement similaires dans les différents pays, au sein desquels l'université occupe une position variable dans l'ensemble du système éducatif. Les enquêtés allemands se distinguent ainsi par des origines sociales plus homogènes et plus élevées, résultat de la sélection précoce qui opère dans le système dual allemand et qui conduit à l'orientation plus fréquente des enfants des classes populaires vers les cursus courts et professionnalisants. Les enquêtés espagnols sont en moyenne un peu plus âgés que les étudiants français et allemands, le fort taux de chômage des jeunes entraînant des reprises d'études plus fréquentes⁵. Cette caractéristique est renforcée par le lieu au sein duquel nous avons

enquêté, l'UNED (Université nationale d'enseignement à distance), même si les étudiants interrogés suivaient une partie de leurs cours en présentiel, ce qui minorait un peu la spécificité de cette institution dans un paysage universitaire espagnol au sein duquel la proportion d'étudiants âgés de plus de 30 ans a fortement augmenté depuis le début des années 2000.

Notre échantillon total compte 495 enquêtés sur les cinq pays⁶ et associe à cette population d'étudiants des salariés en formation continue. La part de salariés enquêtés ayant été très variable d'un pays à l'autre, nous faisons le choix de nous concentrer ici sur les seuls étudiants, soit pour les trois pays qui nous intéressent 58 étudiants allemands, 50 étudiants espagnols et 78 étudiants français⁷. Ces effectifs restent limités mais nous permettent d'associer un traitement quantitatif des classements et une analyse qualitative des intitulés attribués aux groupes de cartes.

1. Cette recherche a été menée entre 2009 et 2013 dans le cadre d'un contrat avec la division Emploi de l'INSEE, impulsé par Cécile Brousse, puis dans le cadre de l'ANR « EURQUA » (QUAntifier l'EUROpe. Genèse, instrumentation et appropriations comparées du processus d'harmonisation des nomenclatures socio-économiques). Agnès Pelage, Tristan Poullaouec et Martine Mespoulet ont participé à la coordination des passations en Allemagne et en Espagne, ainsi qu'aux premières analyses des données.

2. Jérôme Deauvieu et Tristan Poullaouec (dir.), « Les catégorisations de l'espace social en Europe », rapport pour la division Emploi de l'INSEE, 2011.

3. Par souci d'homogénéité des populations enquêtées, nous avons refait passer des questionnaires en France, même si nous disposions déjà des acquis de l'enquête précédente, qui avait été conduite sur le seul cas français.

4. Caroline Kramer, Karin Kurz, Christian Wagner, Heike Wirth (Allemagne), Marie-Christine Lenain, Éric Mangez, Marcelle Stroobants, Marc Zune (Belgique), Alejandro Almazán, Beatriz Manas, Antonio Felix Vallejos Izquierdo, Jerónimo Maqueda (Espagne), Marcin Darmas, Karolina Sztandar-Sztanderska et Magdalena Twardowska (Pologne).

5. Ronan Vourc'h et Sandra Zilloniz, « Les étudiants et leurs conditions de vie en Europe », *OVE Infos*, 20, 2008, p. 1-6 ; Antonio Arino y Ramon Llopis (dir.), « Universidad sin clases ? Condiciones de vida de los estudiantes universitarios en Espana », rapport pour le Ministerio de Educacion, 2011, consulté en ligne le 24 octobre 2016 : <http://repositori.uji.es/xmlui/bitstream/handle/10234/31476/universidadsinclases.pdf>.

6. La constitution de l'échantillon ainsi que la passation des questionnaires a fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le rapport de fin d'enquête remis à l'INSEE : voir J. Deauvieu et T. Poullaouec, *op. cit.*

7. Nous reviendrons plus loin sur cette restriction à trois des cinq pays initialement concernés par l'enquête.

05

Klaus, 33 Jahre

Beruf : Maurer

Status : Selbstständig

Größe des Betriebes : keine Beschäftigten

Tätigkeit des Betriebes : Maurerarbeiten

Ausbildung: ohne Abschluss

05

Cyril, 33 ans

Profession : Maçon

Statut : A son compte

Taille de l'entreprise : Aucun salarié

Activité de l'établissement : Travaux de maçonnerie

Diplôme: Sans diplôme

05

Cirilo, 33 años

Ocupación : Albañil

Situación profesional : Por su cuenta

Tamaño de la empresa: Sin asalariados

Actividad del establecimiento : Trabajos de albañilería

Título : Sin estudios

07

Georg, 50 Jahre

Beruf : Lehrer

Status : Beamter

Verantwortlich für ein Team : Nein

Tätigkeit des Betriebes : Realschule

Ausbildung: Abitur

07

Georges, 50 ans

Profession : Enseignant

Statut : Fonctionnaire

Responsable d'une équipe : Non

Activité de l'établissement : Collège

Diplôme: Bac général

07

Gregorio, 50 años

Ocupación : Profesor

Situación profesional : Funcionario

Personas bajo su responsabilidad: Ninguna

Actividad del establecimiento : Colegio de enseñanza obligatoria

Título : Bachiller

10

Nedim, 23 Jahre

Beruf : Sicherheitsmitarbeiter

Angestellter mit

Status : unbefristetem Arbeitsvertrag

Verantwortlich für ein Team : Nein

Tätigkeit des Betriebes : Wach- und Schliessgesellschaft

Ausbildung: Abitur + 4 jährige Ausbildung

10

Kamel, 23 ans

Profession : Agent de sécurité

Statut : Salarié en CDI

Responsable d'une équipe : Non

Activité de l'établissement : Gardiennage

Diplôme: Bac+4

10

Kamel, 23 años

Ocupación : Vigilante de seguridad

Situación profesional : Asalariado en contrato indefinido

Personas bajo su responsabilidad: Ninguna

Actividad del establecimiento : Empresa de seguridad

Título : Universitario grado medio (Bachiller más 4 años)

QUELQUES EXEMPLES de cartes utilisées pendant l'enquête.

12

Angela, 51 Jahre

Beruf : Kauffrau

Status : Selbstständig

Größe des Betriebes : keine Beschäftigten

Tätigkeit des Betriebes : Kleiderhandel

Ausbildung: Abitur

12

Noëlle, 51 ans

Profession : Commerçante

Statut : A son compte

Taille de l'entreprise : Aucun salarié

Activité de l'établissement : Vente de vêtements

Diplôme: Bac général

12

Ningunaelia, 51 años

Ocupación : Comerciante

Situación profesional : Por su cuenta

Tamaño de la empresa: Sin asalariados

Actividad del establecimiento : Venta de ropa

Título : Bachiller

16

Gisela, 50 Jahre

Beruf : Schneiderin

Angestellte mit
Status : unbefristetem
Arbeitsvertrag

Verantwortlich für ein Team : Nein

Tätigkeit des Betriebes : Kleiderherstellung

Ausbildung: ohne Abschluss

16

Corinne, 50 ans

Profession : Couturière

Statut : Salariée en
CDI

Responsable d'une équipe : Non

Activité de l'établissement : Fabrication de
vêtements

Diplôme: Sans diplôme

16

Corina, 50 años

Ocupación : Costurera

Situación profesional : Asalariada en
contrato indefinido

Personas bajo su responsabilidad: Ninguna

Actividad del establecimiento : Fabricación de
prendas de vestir

Título : Sin estudios

de savoir si ces difficultés provenaient d'une méconnaissance générale du métier en question (ce fut le cas de façon assez évidente avec le « cariste ») ou du fait que ce métier apparaissait comme exotique dans un pays donné. De ce point de vue, les interrogations auxquelles nous avons été confrontés sont moins venues de la traduction de tel ou tel métier que de son association avec un statut d'activité ou un type de formation, jugés improbables. La carte 2 (Catherine, 44 ans, infirmière en lycée et fonctionnaire) a étonné en Allemagne où cette configuration de caractéristiques professionnelles, statutaires et sectorielles n'a pas semblé envisageable. La traduction des cartes renvoie ainsi très directement à des enjeux relatifs aux différences de structuration des marchés du travail et des groupes professionnels entre pays.

Les cartes faisaient également mention d'un niveau de diplôme. C'est sur ce point que nos réflexions ont été les plus riches. En effet, les diplômes ne font sens qu'en tant qu'ils s'inscrivent dans des systèmes éducatifs nationaux et qu'ils prennent part au jeu très contextualisé des conditions d'accès à telle ou telle activité professionnelle. La mise en œuvre de la comparaison se heurtait ici à la grande diversité des dispositifs d'enseignement. Comment « établir des équivalences entre des parcours éducatifs, des ordres et des niveaux de savoirs qui diffèrent tant par leur organisation que par leur mode d'acquisition »³² ? Deux choix s'offraient à nous : adapter les cartes en les « transposant » dans les systèmes éducatifs propres à chaque pays, ou chercher à rendre compte, en nous appuyant sur les nomenclatures des systèmes d'éducation nationaux, des caractéristiques figurant sur les cartes françaises. Dans le premier cas, nous risquons de perdre un levier de comparaison et d'explicitation des classements effectués nationalement, puisque cela nous aurait conduit à modifier des durées d'études ou la nature des diplômes obtenus (enseignement général/enseignement professionnel). Dans le second cas, le risque

consistait à créer des artefacts qui pouvaient sembler invraisemblables aux yeux des enquêtés parce que peu réalistes au regard du fonctionnement de leur système éducatif national.

Afin de privilégier le levier comparatif, sans pour autant décrédibiliser le jeu aux yeux des enquêtés, nous avons fait le choix de ne pas adopter d'intitulé trop précis, dont la traduction ne valait de toute façon nullement équivalence du point de vue de la valeur et du sens accordés aux diplômes dans les différents contextes nationaux. Nous nous en sommes tenus à l'articulation de deux dimensions : la durée des études et la nature des cursus suivis. Si le poids donné dans les cartes françaises au « baccalauréat » comme sas d'accès à certains types d'activités (et plus largement à la poursuite des études) ne correspondait pas forcément aux situations effectives dans les autres pays, la mention de la détention ou non de ce diplôme a néanmoins été conservée pour l'ensemble du jeu. En Espagne, la référence au baccalauréat assortie d'une durée d'études a permis de conserver la distinction entre des individus ayant suivi une formation professionnelle courte dans le cadre de l'enseignement secondaire et ceux qui avaient obtenu leur baccalauréat. En Allemagne, la mention de la détention du baccalauréat dans le cadre de formations professionnelles et techniques pouvait *a priori* sembler peu en phase avec la réalité du système dual, dans lequel les cursus d'enseignement professionnel sont – comparativement au cas français – plus faiblement articulés à un niveau d'enseignement général. Toutefois, lors des passations, ce point n'a pas fait réagir les enquêtés, ce qui répond au mouvement récent d'évolution des carrières scolaires en Allemagne³³. Enfin, dans le cas allemand, le choix a été fait d'intituler *Ausbildung* (formation), plutôt que *Diplom* la dernière catégorie mentionnée sur les cartes, afin de mettre en avant les deux dimensions retenues (durée des études et type de formation, professionnelle ou non), ce qui a pu modifier la perception de cette catégo-

rie par les enquêtés : elle apparaît dès lors davantage comme une préparation au métier mentionné que comme l'accès à un titre « sanction ». En effet, rares sont les jeunes qui sortent sans diplôme en Allemagne, c'est donc le cursus suivi qui est déterminant, la sélection opérant en amont³⁴. Qui plus est, « le système de formation professionnelle est depuis longtemps unifié, les cursus définis et les certifications homogènes »³⁵. Ces caractéristiques expliquent sans doute qu'au moment des passations, la carte 5 et la carte 16 (un maçon et une couturière, tous deux sans formation) ont beaucoup étonné dans ce pays où la formation professionnelle est plus développée qu'en France et conditionne la possibilité d'accéder à ces activités.

À cela s'ajoute que les cartes incarnent des individus appartenant à différentes générations, ce qui impose de tenir compte d'éventuelles évolutions dans le temps. En Espagne par exemple, le niveau CAP qui avait d'abord été traduit par *formación profesional básica* a finalement été assimilé à la traduction du niveau BEP, à savoir un niveau de formation professionnelle « moyen » en précisant qu'il a été obtenu sans le baccalauréat (*formación profesional de grado medio sin el bachiller*). En effet, la formation professionnelle « de base », est une dénomination ancienne qui ne peut s'appliquer au diplôme délivré à une personne d'une trentaine d'années, voire plus jeune. Elle renvoyait à un état du système éducatif et de ses liens avec le marché du travail qui ne correspondait plus aux réalités contemporaines.

Ces difficultés mettent en évidence l'enjeu fort de la concordance des niveaux de diplômes avec les activités exercées, dans un contexte de transformations générationnelles. La valeur et la position relative des diplômes se modifient au fil du temps. Dans le cas français, certaines situations en apparence dissonantes (par exemple la carte 7, Georges, 50 ans, enseignant, diplôme bac général) s'expliquent par des contextes générationnels. Mais ces situations ne se retrouvent pas forcément dans d'autres contextes

32. Annick Kieffer, « Les comparaisons statistiques des systèmes éducatifs en Europe : pour un usage raisonné des catégories indigènes », *Revue internationale de politique comparée*, 14(3), 2007, p. 425-435, notamment p. 435.

33. Le niveau de formation générale des apprentis a eu tendance à s'accroître depuis les années 1990. Ainsi, en 2009, 20 % des apprentis étaient titulaires d'un baccalauréat à leur entrée dans le système dual (Guillaume Delautre, « Le modèle dual

allemand. Caractéristiques et évolutions de l'apprentissage en Allemagne », document d'études Dares, 185, 2014, p. 1-34), contre 13 % en 1993 (Marie Duru-Bellat, Annick Kieffer et Irène Mearelli-Fournier, « Le diplôme, l'âge et le niveau : sens et

usages dans les comparaisons de systèmes éducatifs », *Sociétés contemporaines*, 26, 1997, p. 45-72.

34. M. Duru-Bellat, A. Kieffer et I. Mearelli-Fournier, *ibid.*, p. 55.

35. *Ibid.*, p. 55.

d'emploi et dans d'autres dynamiques socio-historiques. Ainsi la carte 32, qui représente un fonctionnaire sans diplôme, a beaucoup étonné lors du test de la version allemande du questionnaire mais n'a pas suscité de réaction en Espagne en raison du développement tardif de la scolarisation. Dans ce pays, les cartes ne mentionnant aucun diplôme ont été admises sans aucune difficulté (en Espagne l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans ne date que de la loi générale d'orientation du système éducatif de 1990, dont les effets n'ont été réels qu'à partir du début des années 2000).

En fin de compte, le travail conduit autour de la traduction des cartes a donc bien mis en évidence les formes de cristallisation réalisées sur certaines cartes entre les différentes caractéristiques des individus, autrement dit le lien qui se noue entre la profession, l'âge, le secteur d'activité et le diplôme. Si ces cristallisations sont par construction françaises puisque tous les individus représentés sur les cartes ont été sélectionnés au sein de la population française, les réflexions autour de la traduction des cartes nous ont permis de repérer des spécificités liées aux systèmes de formation et aux dynamiques générationnelles à l'œuvre sur les marchés du travail des pays enquêtés.

Toutefois, le cas de la Pologne [voir encadré « Les limites de la "traduction" des cartes : le cas de la Pologne », p. 126], intégré à notre étude, nous a fait toucher du doigt la limite de la « traductibilité » des cartes. Sans doute les situations d'emploi et la structure du marché du travail dans ce pays étaient-ils trop éloignés du cas français, là où les décalages observés avec l'Allemagne et l'Espagne restaient maîtrisables et interprétables.

Dans l'ensemble, mettre à plat ces enjeux de traduction s'est ainsi avéré éclairant dans le cadre d'une démarche comparative pour laquelle Annick Kieffer nous rappelle qu'il est essentiel de prendre en compte « la manière dont se sont construits, dans l'histoire propre à chaque pays, les systèmes éducatifs et leur articulation avec le système productif, mais aussi le système législatif, le rôle de l'État et le fonctionnement de l'ensemble des institutions »³⁶.

Les catégorisations ordinaires en France, en Espagne et en Allemagne : des perceptions communes mais des logiques nationales encore clivantes

Les matériaux empiriques recueillis en Allemagne, en Espagne, et en France, permettent de travailler les variations nationales autour des logiques de catégorisation de l'espace social. Le cœur de l'analyse empirique a consisté à observer la forme prise par la délimitation des groupes de cartes, en comparant le classement moyen réalisé dans chacun des trois pays [voir encadré « L'analyse des classements des cartes », p. 126]. En complément de ces analyses statistiques, nous avons mobilisé de façon plus qualitative les intitulés formulés par les enquêtés pour désigner (librement) les groupes qu'ils avaient constitués. Ces intitulés sont partie prenante des logiques de classement, en même temps qu'ils traduisent, au grès des configurations nationales particulières, la porosité entre catégorisations administratives, statistiques et profanes. Ainsi, les réponses peuvent rendre compte de la plus ou moins grande intériorisation des découpages administratifs et par là-même d'une stabilisation plus ou moins visible des taxinomies officielles.

À première vue, les façons de catégoriser le monde socioprofessionnel entre les différents pays étudiés ne sont pas incommensurables. Les étudiants allemands, espagnols et français produisent souvent les mêmes associations de cartes, signalant par là-même la présence de jugements communs sur les proximités sociales entre certaines professions. Mais des logiques nationales se dessinent aussi. Il est possible d'en rendre compte à partir de deux éléments particulièrement prégnants : la formation scolaire et son usage dans le monde du travail d'une part, la qualification professionnelle d'autre part.

En France : la qualification, le statut d'emploi et le secteur d'activité

La logique moyenne de catégorisation des 78 étudiants français enquêtés repose sur plusieurs critères. Elle se comprend à partir d'un triple mécanisme de classement : la distinction

entre les indépendants et les salariés, puis au sein de ces derniers entre le privé et le public, et enfin une hiérarchisation selon la qualification professionnelle, qui s'accompagne de la présence assez marquée d'un registre sectoriel [voir tableau 1, p. 128-129].

On note d'abord une partition statutaire qui est très visible dans la composition du groupe 2, dans lequel sont réunies les trois cartes d'indépendants n'employant pas de salariés (maçon, agriculteur et commerçante, chacun désigné comme « à son compte »). Le groupe 1 rassemble, un peu plus largement, les deux indépendants-employeurs (le gérant de société, trois salariés, et l'agricultrice, six salariés), mais aussi l'ingénieur, la pharmacienne (salariée mais dont l'activité s'inscrit dans l'espace de l'officine, qui peut renvoyer au monde de l'indépendance et à un certain type de commerce), et enfin des salariés exerçant explicitement des fonctions d'encadrement (le directeur technique et le chef des ventes). Le fait d'être « employeur » est ici rapproché d'un critère de responsabilité, saisi à travers le nombre de salariés « encadrés » et la position occupée dans la hiérarchie de l'entreprise (« chef », « directeur »). Ce groupe présente par contre une forte hétérogénéité du point de vue des secteurs d'activité et des niveaux de diplôme (du CAP du gérant de société au bac+6 de la pharmacienne).

La logique statutaire se manifeste également dans la composition du groupe 3, qui réunit trois cartes de fonctionnaires (l'infirmière, l'aide-soignante et l'enseignant). Mais ce groupe répond également, sans qu'il soit tout à fait possible de faire la part des choses, à une logique sectorielle, en référence à un large secteur de l'éducation et du soin. On y trouve en effet deux cartes de salariées en CDI, la professeure des écoles, ainsi que la préparatrice en pharmacie.

Les cartes de salariés se partagent ensuite en trois groupes qui font jouer simultanément des éléments liés à la qualification, au niveau de diplôme et au secteur d'activité. En moyenne, les étudiants français ont isolé, dans le groupe 6, un petit ensemble de cartes qui partagent un niveau scolaire faible (du CEP au brevet des collèges) et qui s'inscrivent dans

36. A. Kieffer, « Les comparaisons statistiques des systèmes éducatifs en Europe... », art. cit., p. 435.

Les limites de la « traduction » des cartes : le cas de la Pologne

La structure sociale de la Pologne, encore en transition après des années de régime communiste, présentait des spécificités incontestables. Certaines cartes ont donc finalement fait l'objet d'une véritable transposition. Ainsi, la carte 10, représentant dans le jeu français un vigile jeune et diplômé de l'enseignement supérieur, ne cadrerait pas du tout avec le contexte polonais dans lequel les vigiles sont d'anciens policiers reconvertis, relativement âgés et très peu diplômés. La profession mentionnée sur la carte a été remplacée par celle de « vendeur » afin de conserver l'idée d'un jeune diplômé occupant un emploi peu qualifié.

La carte 22 a été également modifiée : la secrétaire est devenue réceptionniste pour mieux correspondre au niveau d'études annoncé (brevet des collèges). La femme de ménage de la carte 11 s'est vue attribuer un « contrat civil », qui correspond à une forme de contrat précaire spécifique à la Pologne. Enfin, le maçon de la carte 8 est passé d'un CDI à un CDD car il est apparu impossible, dans le contexte polonais, de posséder un contrat stable dans ce type de profession. Ces modifications ne permettent pas d'exploiter les résultats du jeu de cartes polonais dans le cadre d'une comparaison stricte avec les autres pays.

L'analyse des classements des cartes¹

Pour saisir les logiques de catégorisation, il est apparu judicieux d'examiner les classements au niveau de ce que nous avons appelé la paire de cartes. Une paire de cartes est effective lorsque les deux cartes appartiennent au même paquet. À titre d'exemple, un paquet constitué des cartes C01, C02, C03 génère trois paires de cartes : C01C02, C01C03, C02C03. Le jeu étant constitué de 33 cartes, il y a 528 paires de cartes possibles. Le classement de chaque individu est ainsi caractérisé par une suite de paires réalisées parmi les 528 possibles. Pour identifier ce qu'il y a de commun dans les logiques de catégorisation dans chacun des pays, une distance est calculée entre chacune des 33 cartes à partir des paires de cartes constituées par les enquêtés du pays considéré. Le principe est simple : la distance entre deux cartes est mesurée par le nombre d'individus qui ont mis

dans le même paquet ces deux cartes. Cette distance est maximale lorsqu'aucun enquêté du pays n'a rassemblé les deux cartes et nulle si tous les enquêtés ont mis ces deux cartes dans le même paquet. Une classification ascendante hiérarchique est ensuite mise en œuvre, permettant de rassembler les cartes selon leur plus ou moins grande proximité. On obtient alors un classement « moyen » issu de l'ensemble des classements réalisés par les enquêtés d'un pays donné.

1. La procédure d'analyse des classements est exposée en détail dans un précédent article portant sur l'analyse des classements réalisés par les enquêtés français : voir Jérôme Deauvieu, Étienne Penissat, Cécile Brousse et Cyril Jayet, « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes », *Revue française de sociologie*, 55(3), 2014, p. 411-457.

un univers sectoriel qui est plutôt celui du travail de bureau. Les groupes 4 et 5 sont plus hétérogènes d'un point de vue sectoriel. Les cartes du groupe 4 associent la vendeuse (titulaire d'un bac professionnel) à des salariés détenteurs d'un savoir technique ou artisanal (plombier, cuisinier, maçon, mécanicien automobile, technicien de maintenance) dont les diplômes vont du CAP au bac professionnel. Qui plus est, trois de ces six salariés ont des responsabilités d'encadrement, ce qui positionne plutôt ce groupe du côté des professions intermédiaires de la PCS. Le groupe 5 réunit des salariés dont les niveaux de diplôme sont globalement plus faibles (quatre sont sans diplôme, un CEP, deux CAP, un BEP), à l'exception de l'agent de sécurité, détenteur d'un bac+4, que les étudiants français ont donc, en moyenne, classé du côté des professions d'exécution, sans tenir compte de son niveau d'études.

En définitive, les étudiants français ont construit leur classement en séparant les indépendants (et une partie des salariés encadrants) des autres cartes, puis en distinguant à l'intérieur du salariat des niveaux de qualification des emplois, tout en distinguant le monde du travail manuel de celui du tertiaire peu qualifié. Même si les étudiants ont, en moyenne, introduit un peu plus de logique sectorielle dans leurs classements, ces résultats sont relativement convergents avec ceux obtenus sur un échantillon plus important de salariés français³⁷, qui ont mis en évidence l'importance du clivage salariés/indépendants-employeurs, mais aussi la force de la distinction public/privé et d'une perception hiérarchisée du salariat largement appuyée sur les définitions de la qualification issues des conventions collectives et du statut de la fonction publique.

En Allemagne : le poids du diplôme professionnel et des logiques de prestige

Les logiques de classement des étudiants allemands présentent certains points communs avec celles de

leurs homologues français. Les cartes 9 (commercial, brevet des collèges), 22 (secrétaire, brevet des collèges), 26 (employée de bureau, certificat d'études primaires) et 27 (assistante de direction, brevet des collèges) ont été souvent classées ensemble tant en France qu'en Allemagne, ce qui fait ressortir cet ensemble de cartes comme un groupe de salariés (en CDI) des services disposant d'un faible niveau de formation initiale (groupe 3 pour l'Allemagne). C'est également le cas pour les cartes 21 (cariste, intérimaire, sans diplôme), 16 (couturière, CDI, sans diplôme) et 18 (cuisinier, CDI, sans diplôme), qui représentent un salariat manuel peu qualifié et sans diplôme (groupe 4 pour l'Allemagne) [voir tableau 2, p. 130-131].

Cependant les logiques de catégorisation observées dans les deux pays diffèrent sur d'autres points. Ainsi, en Allemagne, le groupe 1 qui rassemble, comme en France, la pharmacienne et l'ingénieur très diplômés ainsi que les indépendants avec salariés, est complété par les deux cartes d'enseignants, qui étaient classées en France avec les professions du soin dans un groupe à dominante « fonction publique ». On observe ici une particularité allemande qui consiste à accorder plus d'importance au niveau de formation et notamment aux diplômes universitaires³⁸, auxquels sont associés un certain prestige, là où les enquêtés français privilégient des rapprochements statutaires.

La logique moyenne de classement des étudiants allemands se distingue également par la mise en évidence d'un groupe réunissant 15 cartes sur 33, constitué par la juxtaposition de plusieurs sous-groupes. On y trouve les deux cartes du soin (infirmière et aide-soignante), ainsi que des professions du secteur des services (vente, gardiennage) et du technique. Pris dans son ensemble, ce groupe, qui semble correspondre à un vaste ensemble d'employés, peut sembler hétérogène, d'un point de vue sectoriel, mais aussi au regard des niveaux

de diplôme qui vont de l'équivalent d'un CAP en France jusqu'au bac+2. Sont également regroupés des fonctionnaires et des salariés du privé.

Une caractéristique est toutefois commune à la quasi-totalité des cartes du groupe : la mention d'un diplôme « professionnel »³⁹. Cet ensemble de cartes nous rappelle donc que l'appareil éducatif allemand, fortement et précocement professionnalisé⁴⁰, se situe plus qu'en France dans une démarche adéquationniste formation/emploi qui passe par une forte implication des entreprises dans ces formations. Ainsi, l'un des critères majeurs qui clive le groupe 2 et le groupe 4 en Allemagne semble être la possession d'un diplôme professionnel, plus que la profession exercée ou le statut de l'emploi. Si le maçon salarié (carte 8) est séparé du maçon « à son compte » (carte 5), ce n'est pas en vertu de leur différence de statut, mais bien parce que le premier est détenteur d'un diplôme professionnel, quand le second est « sans diplôme ».

En outre, contrairement aux enquêtés français qui peuvent s'appuyer sur le caractère multidimensionnel des PCS, il faut rappeler qu'en Allemagne les propositions, élaborées dès les années 1950, de mise en place de nomenclatures socioprofessionnelles intégrant des critères de qualification, de position professionnelle et de revenu ont échoué. Dès lors, le dénominateur commun de perception de l'espace social se situe plutôt dans ce pays du côté de la nature des cursus et des formations suivies, qui constitue bien un trait singulier du système allemand.

En Espagne : l'importance du niveau de formation

Les classements des 50 enquêtés espagnols font eux aussi ressortir l'importance du diplôme comme élément structurant des représentations ordinaires de l'espace social. Le diplôme intervient toutefois de manière assez différente de ce qui a pu être mis en évidence dans le cas allemand [voir tableau 3, p. 132-133].

37. J. Deauvieux et al., « Les catégorisations ordinaires... », art. cit.

38. Alors même que l'un des enseignants, Georges (carte 7) n'est titulaire que d'un bac général, ce qui a soulevé beaucoup d'interrogations en Allemagne. Mais les étudiants allemands ont, en moyenne, choisi

de passer outre cette « anomalie » pour le classer aux côtés de salariés fortement diplômés.

39. Il existe toutefois quelques exceptions à cette logique de classement puisque le groupe 2 compte quelques cartes qui ne disposent pas d'un diplôme professionnel,

notamment trois cartes de fonctionnaires qui correspondent pour l'une d'entre elles à une activité dont on peut considérer qu'elle renvoie l'image de compétences professionnelles assez bien définies (l'infirmière) tandis que les deux autres supposent des qualifications moindres (l'aide-soignante et

l'agent de salubrité).

40. Cette professionnalisation précoce, dès la fin du cycle primaire, est considérée d'après les résultats des enquêtes PISA comme l'une des explications aux fortes inégalités de trajectoires scolaires en Allemagne.

Tableau 1

Classement moyen des étudiants français

N° de carte	ESEC	PCS	Prénom	Profession	Sexe	Âge	Statut	Diplôme	NB salariés	Responsable	Activité de l'établissement
groupe 1											
1	1	34	Aurélié	Pharmacienne	F	26 ans	Salariée en CDI	Bac+6		Non	Pharmacie
3	1	38	Jérôme	Ingénieur	H	48 ans	Salarié en CDI	Bac+5		Non	Production d'électricité
20	2	37	Nicolas	Chef des ventes	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac+2		de 3 personnes	Commerce de gros
33	1	37	Pierre	Directeur technique	H	36 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		de 10 personnes	Télécom-munications
25	4	22	Jean-Claude	Gérant de société	H	46 ans	Employeur	CAP	3 salariés	3 salariés	Vente de matériel agricole
29	5	13	Françoise	Exploitante agricole	F	60 ans	Employeur	Bac+2	6 salariés	6 salariés	Maraiçage
5	4	21	Cyril	Maçon	H	33 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Sans salarié	Travaux de maçonnerie
23	5	13	Michel	Agriculteur	H	51 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Sans salarié	Culture et élevage
12	4	22	Noëlle	Commerçante	F	51 ans	À son compte	Bac général	Sans salarié	Sans salarié	Vente de vêtements
2	2	43	Catherine	Infirmière	F	44 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Lycée
13	7	52	Maria	Aide-soignante	F	38 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Hôpital
17	2	43	Hélène	Préparatrice en pharmacie	F	25 ans	Salarié en CDI	Bac technologique		Non	Pharmacie
7	2	34	Georges	Enseignant	H	50 ans	Fonctionnaire	Bac général		Non	Collège
24	2	42	Cécile	Professeur des écoles	F	28 ans	Salariée en CDI	Bac+3		Non	École primaire
4	6	55	Monique	Vendeuse	F	21 ans	Salariée en CDI	Bac professionnel		de 3 personnes	Vente de meubles
groupe 2											
groupe 3											

19	8	63	Franck	Plombier-chauffagiste	H	40 ans	Salarié en CDI	BEP		de 2 personnes	Installation d'eau
30	6	63	Sébastien	Cuisinier	H	41 ans	Salarié en CDI	CAP		de 7 personnes	Restauration collective
8	8	63	Reda	Maçon	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		Non	Construction de maisons
14	8	63	Anthony	Mécanicien auto	H	36 ans	Salarié en CDI	BEP		Non	Réparation automobiles
15	2	47	Wayne	Technicien de maintenance	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		Non	Construction automobiles
6	9	56	Caroline	Serveuse	F	45 ans	Salariée en CDI	BEP		Non	Restaurant
28	9	64	Christophe	Chauffeur-livreur	H	30 ans	Salarié en CDI	CAP		Non	Fabrication d'aliments
31	7	65	Guy	Magasinier	H	51 ans	Salarié en CDI	CAP		Non	Commerce d'automobiles
10	9	53	Kamel	Agent de sécurité	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac+4		Non	Gardiennage
11	9	56	Angélique	Femme de ménage	F	50 ans	Salariée en CDD	Certificat d'études primaires		Non	Nettoyage, entretien
21	9	65	José	Cariste	H	33 ans	Intérimaire	Sans diplôme		Non	Fabrication de pneus
32	9	67	Régis	Agent de salubrité	H	57 ans	Fonctionnaire	Sans diplôme		Non	Commune
16	8	63	Corinne	Couturière	F	50 ans	Salariée en CDI	Sans diplôme		Non	Fabrication de vêtements
18	7	55	Sabine	Employée de libre-service	F	34 ans	Salarié en CDI	Sans diplôme		Non	Boulangerie-pâtisserie
9	3	46	Mickaël	Commercial	H	40 ans	Salarié en CDI	Brevet des collèges		Non	Transport international
22	3	54	Maryse	Secrétaire	F	33 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges		Non	Agence immobilière
26	3	54	Lynda	Employée de bureau	F	49 ans	Salariée en CDI	Certificat d'études primaires		Non	Travaux de maçonnerie
27	3	46	Marie-Françoise	Assistante de direction	F	59 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges		Non	Production de médicaments
groupe 4											
groupe 5											
groupe 6											

Classement moyen des étudiants allemands

N° de carte	ESEC	PCS	Prénom	Profession	Sexe	Âge	Statut	Diplôme	NB salariés	Responsable	Activité de l'établissement
groupe 1											
1	1	34	Aurélié	Pharmacienne	F	26 ans	Salariée en CDI	Bac+6		Non	Pharmacie
3	1	38	Jérôme	Ingénieur	H	48 ans	Salarié en CDI	Bac+5		Non	Production d'électricité
7	2	34	Georges	Enseignant	H	50 ans	Fonctionnaire	Bac général		Non	Collège
24	2	42	Cécile	Professeur des écoles	F	28 ans	Salariée en CDI	Bac+3		Non	École primaire
20	2	37	Nicolas	Chef des ventes	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac+2		de 3 personnes	Commerce de gros
25	4	22	Jean-Claude	Gérant de société	H	46 ans	Employeur	CAP	3 salariés	3 salariés	Vente de matériel agricole
33	1	37	Pierre	Directeur technique	H	36 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		de 10 personnes	Télécommunications
2	2	43	Catherine	Infirmière	F	44 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Lycée
13	7	52	Maria	Aide-soignante	F	38 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Hôpital
32	9	67	Régis	Agent de salubrité	H	57 ans	Fonctionnaire	Sans diplôme		Non	Commune
4	6	55	Monique	Vendeuse	F	21 ans	Salariée en CDI	Bac professionnel		de 3 personnes	Vente de meubles
17	2	43	Hélène	Préparatrice en pharmacie	F	25 ans	Salarié en CDI	Bac technologique		Non	Pharmacie
10	9	53	Kamel	Agent de sécurité	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac+4		Non	Gardiennage
12	4	22	Noëlle	Commerçante	F	51 ans	À son compte	Bac général	Sans salarié	Sans salarié	Vente de vêtements
30	6	63	Sébastien	Cuisinier	H	41 ans	Salarié en CDI	CAP		de 7 personnes	Restauration collective
6	9	56	Caroline	Serveuse	F	45 ans	Salariée en CDI	BEP		Non	Restaurant
groupe 2											

28	9	64	Christophe	Chauffeur-livreur	H	30 ans	Salarié en CDI	CAP		Non	Fabrication d'aliments
31	7	65	Guy	Magasinier	H	51 ans	Salarié en CDI	CAP		Non	Commerce d'automobiles
8	8	63	Reda	Maçon	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		Non	Construction de maisons
15	2	47	Wayne	Technicien de maintenance	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		Non	Construction automobiles
14	8	63	Anthony	Mécanicien auto	H	36 ans	Salarié en CDI	BEP		Non	Réparation automobiles
19	8	63	Franck	Plombier-chauffagiste	H	40 ans	Salarié en CDI	BEP		de 2 personnes	Installation d'eau
9	3	46	Mickaël	Commercial	H	40 ans	Salarié en CDI	Brevet des collèges		Non	Transport international
22	3	54	Maryse	Secrétaire	F	33 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges		Non	Agence immobilière
27	3	46	Marie-Françoise	Assistante de direction	F	59 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges		Non	Production de médicaments
26	3	54	Lynda	Employée de bureau	F	49 ans	Salariée en CDI	Certificat d'études primaires		Non	Travaux de maçonnerie
5	4	21	Cyril	Maçon	H	33 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Sans salarié	Travaux de maçonnerie
23	5	13	Michel	Agriculteur	H	51 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Sans salarié	Culture et élevage
29	5	13	Francoise	Exploitante agricole	F	60 ans	Employeur	Bac+2	6 salariés	6 salariés	Marâtchage
11	9	56	Angélique	Femme de ménage	F	50 ans	Salariée en CDD	Certificat d'études primaires		Non	Nettoyage, entretien
21	9	65	José	Cariste	H	33 ans	Intérimaire	Sans diplôme		Non	Fabrication de pneus
16	8	63	Corinne	Couturière	F	50 ans	Salariée en CDI	Sans diplôme		Non	Fabrication de vêtements
18	7	55	Sabine	Employée de libre-service	F	34 ans	Salarié en CDI	Sans diplôme		Non	Boulangerie-pâtisserie
groupe 3											
groupe 4											

Tableau 3

Classement moyen des étudiants espagnols

N° de carte	ESEC	PCS	Prénom	Profession	Sexe	Âge	Statut	Diplôme	NB salariés	Responsable	Activité de l'établissement
1	1	34	Aurélié	Pharmacienne	F	26 ans	Salariée en CDI	Bac+6		Non	Pharmacie
3	1	38	Jérôme	Ingénieur	H	48 ans	Salarié en CDI	Bac+5		Non	Production d'électricité
2	2	43	Catherine	Infirmière	F	44 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Lycée
13	7	52	Maria	Aide-soignante	F	38 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Hôpital
20	2	37	Nicolas	Chef des ventes	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac+2		de 3 personnes	Commerce de gros
29	5	13	Françoise	Exploitante agricole	F	60 ans	Employeur	Bac+2	6 salariés	6 salariés	Maraiçage
10	9	53	Kamel	Agent de sécurité	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac+4		Non	Gardiennage
24	2	42	Cécile	Professeur des écoles	F	28 ans	Salariée en CDI	Bac+3		Non	École primaire
7	2	34	Georges	Enseignant	H	50 ans	Fonctionnaire	Bac général		Non	Collège
17	2	43	Hélène	Préparatrice en pharmacie	F	25 ans	Salarié en CDI	Bac technologique		Non	Pharmacie
12	4	22	Noëlle	Commerçante	F	51 ans	À son compte	Bac général	Sans salarié	Sans salarié	Vente de vêtements
9	3	46	Mickaël	Commercial	H	40 ans	Salarié en CDI	Brevet des collèges		Non	Transport international
22	3	54	Maryse	Secrétaire	F	33 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges		Non	Agence immobilière
26	3	54	Lynda	Employée de bureau	F	49 ans	Salariée en CDI	Certificat d'études primaires		Non	Travaux de maçonnerie
27	3	46	Marie-Françoise	Assistante de direction	F	59 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges		Non	Production de médicaments
4	6	55	Monique	Vendeuse	F	21 ans	Salariée en CDI	Bac professionnel		de 3 personnes	Vente de meubles

4		6		55		Monique		Vendeuse		F		21 ans		Salariée en CDI		Bac professionnel		de 3 personnes		Vente de meubles	
6	9	56	Caroline	Serveuse	F	45 ans	Salariée en CDI	BEP	Non	Restaurant											
30	6	63	Sébastien	Cuisinier	H	41 ans	Salarié en CDI	CAP	de 7 personnes	Restauration collective											
8	8	63	Reda	Macon	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel	Non	Construction de maisons											
15	2	47	Wayne	Technicien de maintenance	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel	Non	Construction automobiles											
14	8	63	Anthony	Mécanicien auto	H	36 ans	Salarié en CDI	BEP	Non	Réparation automobiles											
19	8	63	Franck	Plombier-chauffagiste	H	40 ans	Salarié en CDI	BEP	de 2 personnes	Installation d'eau											
28	9	64	Christophe	Chauffeur-livreur	H	30 ans	Salarié en CDI	CAP	Non	Fabrication d'aliments											
31	7	65	Guy	Magasinier	H	51 ans	Salarié en CDI	CAP	Non	Commerce d'automobiles											
25	4	22	Jean-Claude	Gérant de société	H	46 ans	Employeur	CAP	3 salariés	Vente de matériel agricole											
33	1	37	Pierre	Directeur technique	H	36 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel	de 10 personnes	Télécommunications											
5	4	21	Cyril	Macon	H	33 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Travaux de maçonnerie											
23	5	13	Michel	Agriculteur	H	51 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Culture et élevage											
21	9	65	José	Cariste	H	33 ans	Intérimaire	Sans diplôme	Non	Fabrication de pneus											
32	9	67	Régis	Agent de salubrité	H	57 ans	Fonctionnaire	Sans diplôme	Non	Commune											
16	8	63	Corinne	Couturière	F	50 ans	Salariée en CDI	Sans diplôme	Non	Fabrication de vêtements											
18	7	55	Sabine	Employée de libre-service	F	34 ans	Salarié en CDI	Sans diplôme	Non	Boulangerie-pâtisserie											
11	9	56	Angélique	Femme de ménage	F	50 ans	Salariée en CDD	Certificat d'études primaires	Non	Nettoyage, entretien											

groupe 4

groupe 5

En effet, la logique moyenne de catégorisation des étudiants espagnols s'appuie d'abord sur le niveau de formation : le groupe 1 rassemble les cartes des diplômés du supérieur, le groupe 2 les bacheliers, le groupe 3 les diplômés inférieurs au bac, le groupe 4 les diplômés professionnels et le groupe 5 les sans diplôme.

Ainsi, la carte 10 qui représente un agent de sécurité titulaire d'un diplôme universitaire (bac+4) a été souvent rangée par les étudiants espagnols avec les cartes de diplômés plutôt qu'avec les professions d'exécution, ce qui constitue un trait tout à fait distinctif par rapport aux étudiants français et allemands qui l'ont globalement classée en fonction de sa position professionnelle et non pas en fonction du diplôme détenu. Dans le classement moyen des étudiants espagnols, qui figure dans le tableau 3, cette carte est donc de manière significative rattachée au groupe 1, aux côtés de la pharmacienne ou de l'ingénieur qui ont des niveaux de formation similaires. Les étudiants espagnols se distinguent en cela très nettement des étudiants allemands qui ont eux aussi assez fortement singularisé les diplômés universitaires, mais en raisonnant sur la base d'une forme d'adéquation entre la détention d'un titre et la profession exercée, renvoyant à une logique de prestige des activités qui n'est pas du tout présente ici.

Rappelons que l'Espagne est un pays qui compte encore une proportion importante de jeunes qui entrent sans qualification sur le marché du travail et sont soumis à une forte précarité de l'emploi, ce qui se traduit par des décohabitations tardives⁴¹. Malgré le développement de l'enseignement supérieur et notamment le passage de la fin de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans dans les années 1990, ce sont encore 30 % des jeunes qui, en 2005, sortent du système éducatif sans leur certificat de scolarité obligatoire. La priorité accordée au niveau de formation s'accompagne, chez les enquêtés espagnols, d'une faible prise en compte du statut, ici perceptible dans l'éclatement des cartes d'indépendants

qui se distribuent dans les groupes en fonction de leur diplôme. Cette tendance témoigne aussi d'un contexte national dans lequel la part des indépendants reste forte et où une certaine porosité des formes d'emploi rend les frontières statutaires parfois assez floues. Enfin, la focalisation des étudiants espagnols sur les niveaux de diplômes, plus que sur l'organisation du marché du travail ou les hiérarchies sociales induites par l'emploi, peut aussi s'expliquer par un contexte général marqué, avant même la crise de 2008⁴², par les contrats temporaires et la précarité dans l'emploi.

Des intitulés qui confirment et précisent les logiques de classement nationales

Les logiques moyennes de classement permettent de faire ressortir certaines spécificités nationales. Pourtant, elles présentent l'inconvénient d'être fondées sur la fréquence des associations de cartes deux à deux, en faisant abstraction des paquets effectivement constitués par les enquêtés. L'entrée par l'analyse des intitulés [voir tableau 4, p. 136] offre une autre perspective. Elle permet de revenir aux classements réels, dont quelques exemples pour chacun des trois pays sont présentés dans le tableau 5 [voir p. 137]. Ce retour aux classements réels, et les exemples qui en seront mobilisés dans les analyses qui suivent, mettent aussi en évidence l'existence de petites variations autour des appariements « moyens » précédemment mis en œuvre⁴³.

Dans un premier temps, la prise en compte des intitulés attribués librement par les enquêtés confirme les spécificités précédemment repérées. La focalisation des étudiants espagnols sur le niveau de diplôme comme critère principal, voir unique, des classements, ressort ainsi très bien puisque 59 % du total des intitulés qu'ils ont formulés font référence au diplôme ou à la formation. Les paquets constitués par Daniel, étudiant de l'UNED en licence de sciences humaines, rendent bien compte de cette manière de jouer. Il a en effet organisé son classement

en six groupes : « personnes qui n'ont pas fait d'études », « études obligatoires », « formation professionnelle de niveau moyen », « bacheliers », « études universitaires, niveau intermédiaire », « études primaires ». Environ un tiers des intitulés des enquêtés espagnols reposent sur le seul critère du niveau de formation (« nivel superior universitario » : « niveau supérieur universitaire », « bachiller » : « bachelier », « estudios primarios » : « études primaires »), contrairement à l'Allemagne, mais aussi à la France où le diplôme est un critère de classement qui s'articule à la qualification des emplois et au statut de l'emploi. Cette spécificité fait écho aux importantes transformations qu'a connues le système éducatif espagnol dans la période récente.

Pour autant, des variations existent autour de ce noyau dur d'intitulés récurrents puisque les classements réalisés par Raquel et Itziar, deux autres étudiantes de l'UNED, ont associé des groupes désignés par des niveaux de diplômes et des groupes à teneur plus sectorielle (pour Itziar : « travail de bureau » et « vendeurs », à côté de six groupes classés par niveau d'études ; pour Raquel : « construction et fabrication », « travaux en contact avec le public », à côté de deux groupes organisés par niveau de diplôme et d'un groupe très masculin d'indépendants/encadrants, regroupant le chef des ventes salarié, le directeur technique salarié et le gérant de société).

Si le lexique de la formation est également très présent en Allemagne et en France, il est plus fréquemment couplé à d'autres critères, ce qui se manifeste par la plus grande diversité observable dans la liste des 15 premiers termes mobilisés par les enquêtés dans ces deux pays. La plus forte sensibilité des enquêtés français aux logiques statutaires se lit également dans le choix de leurs intitulés, qu'il s'agisse pour eux de mobiliser les lexiques de la fonction publique (« fonctionnaires ») ou de l'indépendance (« à leur compte », « chefs d'une PME », « employeurs », etc.), comme le montrent les classements

41. Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008, voir notamment le chapitre sur l'Espagne, p. 169-210.
42. Fausto Miguélez et Carlos Prieto,

« L'autre côté de la croissance de l'emploi en Espagne : une précarité qui se perpétue », *Travail et Emploi*, 115, 2008, p. 45-57 ; Luis Enrique Alonso et Carlos Fernández Rodríguez, « Emploi et précarité des jeunes

en Espagne », *Travail et Emploi*, 115, 2008, p. 71-80.

43. Nos données ne nous permettent pas ici de formuler des hypothèses suffisamment étayées sur le rôle des caractéristiques

sociales de nos enquêtés quant à la formulation de ces classements. Nous nous en tiendrons donc à la mise en évidence d'un effet « pays », qui nous semble suffisamment fort pour constituer un résultat significatif.

formulés par Jennifer, Élodie et Marin, étudiants de L3 Sciences à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Les deux premières ont en effet constitué des paquets d'indépendants (un paquet « à son compte » pour Jennifer ; un paquet « à leur compte » et un paquet « employeurs » pour Élodie). Élodie, fille d'un père professeur de mathématiques et d'une mère professeur d'espagnol, est sans doute celle qui manifeste la plus grande proximité avec les taxinomies officielles. Elle constitue également un groupe exhaustif de fonctionnaires, tandis que Jennifer (père : gardien ; mère : caissière), dans une logique plus sectorielle, rassemble l'infirmière, l'aide-soignante et les deux enseignants dans un groupe « santé sociale », dans lequel ils sont associés à la pharmacienne en CDI. Le troisième enquêté, Marin, a formulé des intitulés témoignant d'une plus grande distance aux dénominations officielles, et sans doute à la dimension scolaire de l'exercice qui lui était proposé. Il a constitué un paquet réunissant trois cartes d'indépendants (la commerçante, le gérant de société, l'agricultrice exploitante), à qui il adjoint deux cartes de salariés ayant des responsabilités d'encadrement dans des activités liées au commerce (la vendeuse et le chef des ventes) ainsi que la carte du commercial (salarié). Il les désigne par l'expression : « contraint à faire du profit pour faire du profit ». Même si nos données ne nous permettent pas de le vérifier, on peut supposer que son origine sociale (père : artisan-commerçant ; mère : assistante de direction) nourrit chez lui un rapport particulier au statut d'indépendant et au monde du commerce. Il place d'ailleurs les deux derniers indépendants (le maçon et l'agriculteur) dans un paquet intitulé « métiers manuels et engagement physique ». Il regroupe également quatre des cinq cartes de la fonction publique (en excluant l'agent de salubrité) sous les termes « humainement éprouvant et enrichissant ».

Une autre caractéristique transversale aux classements des étudiants français concerne la partition du salariat en fonction des niveaux de qualification, qui croise le diplôme mentionné sur les cartes, la situation d'emploi ainsi que la position dans une hiérarchie professionnelle, et qui s'exprime à travers des formulations

du type « faible qualification », « emplois peu qualifiés », ou au contraire « salariés qualifiés », « métiers hauts placés à grande qualification », voir même « qualifiés » sans autre précision. Associés aux termes de métier ou d'emploi, le vocable « qualifié », que l'on retrouve dans des proportions à peu près équivalentes chez les enquêtés allemands, est par contre absent des intitulés espagnols. Dans les intitulés formulés par les étudiants allemands, on observe également, en lien avec ce registre de la qualification, l'usage de termes renvoyant à la détention de compétences de type manuelles et « artisanales », notamment à travers l'usage du terme « Handwerker », que l'on retrouve dans le classement de Markus, doctorant en physique de l'Université de Sarrebruck qui intitule un de ses paquets « Handwerker und spezialisierte Arbeitskräfte mit mittlerer Ausbildung » (« travailleurs manuels et travailleurs spécialisés avec niveau moyen de formation »). Si l'expression « Berufsausbildung » (« formation professionnelle ») n'est finalement pas très présente dans les intitulés des étudiants allemands (dix occurrences), d'autres lexiques permettent d'exprimer la détention de compétences spécifiques liées à certaines activités.

À côté de ces éléments d'analyse qui confortent les résultats obtenus à partir de l'étude quantitative des appariements de cartes, les intitulés font apparaître d'autres dimensions, moins perceptibles à travers l'analyse statistique des classements. Les étudiants allemands ont ainsi une plus forte propension que les Français, et surtout que les Espagnols, à avoir recours au lexique de la responsabilité et de l'encadrement. Ils choisissent plus souvent d'associer ce critère à celui de la formation ou du niveau d'études (« Berufsausbildung mit Verantwortung » : « formation professionnelle avec responsabilité » ; « gering Qualifizierte ohne viel Verantwortung » : « peu qualifiés sans beaucoup de responsabilité »). Ce lexique de la responsabilité est présent de manière très explicite dans les intitulés formulés par Andreas et Markus, tous deux doctorants en physique à l'Université de Sarrebruck. Andreas intitule ainsi deux de ces paquets : « main-d'œuvre bien qualifiée avec des responsabilités d'enca-

drement », « classe moyenne avec des responsabilités d'encadrement ». Mais ils mettent aussi en avant des positions qu'ils qualifient de « dirigeantes » (« Führungsposition »), un terme qu'ils n'utilisent pas nécessairement pour désigner des cartes sur lesquelles figurent explicitement la mention d'activités d'encadrement ou de gestion d'entreprise. Andreas (père : représentant d'assurance ; mère : assistante en pharmacie), qui déclare avoir le sentiment d'appartenir à la « classe moyenne supérieure », l'emploie pour un paquet comprenant la pharmacienne (qui n'encadre personne), l'enseignant, le chef des ventes (qui encadre trois personnes) et le gérant de société. On peut penser que c'est surtout le prestige qu'il associe à ces professions qui le conduit à les regrouper. Il exclut ici l'exploitant agricole, qui emploie pourtant quatre salariés, en la classant dans un groupe d'« employés ». Markus (père : technicien en bureau d'étude ; mère : assistante médicale), qui s'identifie lui-même comme « diplômé de l'université » (« Akademiker »), emploie pour sa part cette expression pour un paquet qui associe deux cartes d'indépendants employeurs (le gérant de société et l'agricultrice exploitante) et deux cartes de salariés (le chef des ventes et le directeur technique, qui ont tous deux des responsabilités d'encadrement).

Mais surtout, on observe chez les enquêtés allemands une tendance un peu plus marquée à exprimer une perception hiérarchisée de l'espace social, à travers des intitulés témoignant d'une partition de l'espace social en sous espaces « haut », « moyen » et « bas ». Nous avons pour cela recensé les intitulés qui positionnent des groupes sociaux les uns par rapport aux autres, sur une échelle hiérarchique. Si ces intitulés ne concernent que quelques enquêtés dans l'ensemble des trois pays, ils sont toutefois un peu plus présents en Allemagne. On y trouve par exemple des expressions comme « höhere Beschäftigte (Oberklasse) » (« actifs de haut niveau (classe supérieure) »), « hohe Stellung » (« haute position »), « Mittelstand » (« classe moyenne »), « Unterklasse » (« classe inférieure »). Le classement d'Angela, étudiante en licence de géographie à l'Université de Karlsruhe (père : jardinier-paysagiste,

Les intitulés les plus fréquents dans chacun des trois pays

	ALLEMAGNE		ESPAGNE		FRANCE	
Nombre d'enquêtés	58		50		78	
Nombre d'intitulés exploitables	353 (sur 379 intitulés exprimés)*		361		561	
Top 15 des termes mobilisés	Ansgestellte <i>Employé.s</i> (Aus)bildung Verantwort. <i>Responsab.</i> (Schul)abschluss <i>Diplôme</i> Handwerk.er <i>Artisan, Travailleur manuel</i> Führ./Chef/Leit. <i>Dir., Chef</i> Qualif. <i>Qualif.</i> Arbeiter <i>Travailleur</i> Beruf. <i>Prof., métier</i> Selbständig. <i>Indep.</i> Gesund./Mediz. <i>Santé, méd.</i> Agr./Landwirt. <i>Agr., paysan.</i> Mittelstand. <i>Classe moyenne</i> Akademiker <i>Diplômés de l'université</i> Berufsausbildung <i>Formation prof.</i>	41 36 25 25 19 18 18 17 17 16 13 12 11 10 10	Estudios <i>Études</i> Bachiller <i>Bachelier</i> Uni. <i>Uni.</i> Formacion prof. <i>Formation prof.</i> ESO <i>Ens. secondaire oblig.</i> Empresaria/o.s <i>Chef.s d'entreprise</i> Funcionario.s <i>Fonctionnaire.s</i> Oficc. <i>Bureau, travail de bureau</i> Trabajo.s <i>Travail</i> Asalaria. <i>Salarié.e.s</i> Con (sin) personas a su cargo /subordinado.s <i>Avec (sans) subordinnées</i> Med. / Sanidad <i>Méd., santé</i> Education/Ensenanza <i>Éduc., enseignement</i> Contrato <i>Contrat</i> Por su cuenta <i>À son compte</i> Commerci. <i>Commerce.cial</i>	66 57 36 30 13 13 12 12 11 11 10 10 8 7 7	Bac <i>Responsab.</i> Métier.s <i>Diplôme.s</i> Salarié.s <i>Qualif.</i> À leur (son) compte <i>Méd./Santé</i> Profession.nel.s** <i>Employé.s</i> Éduc./Enseign. <i>Fonctionnaire.s</i> Emploi <i>Cadre.s</i> Manuel <i>Agric.</i> Commerc.	55 50 49 45 37 32 28 26 24 21 20 20 18 15 14 14 14
Lexique de la formation	(Aus)bildung (Schul)abschluss Akademiker Berufsausbildung Abitur/Abi Studi. Uni Hoschul. ...	108 28 % Seul 35 9 %	Estudios Bachiller Uni. Formacion prof. ESO Certif. Ensenanza obligatoria Academic. Grad. ...	212 59% Seul 128 35 %	Bac <i>Diplôme.s</i> Étude.s Formation BEP, BEPC, CAP Brevet, CEP ...	130 23 % Seul 75 13 %
Lexique de la responsabilité	Verantwort. Führ./Chef/Leit. Direkt. Mit Team ...	49 13 %	Con (sin) personas a su cargo Subordinado.s Jefe.s Chef.s Jefecillo.s <i>Petits chefs</i> ...	22 6 %	<i>Responsab.</i> Dir. Manager Chef	57 10 %
Lexique de l'indépendance et de la fonction publique	Selbständig. Beamte <i>Fonctionnaire.s</i> Arbeitgeber <i>Employeurs</i> ...	29 7 %	Empresaria/o.s Por su cuenta Funcionario.s Autonomos ...	34 9 %	À leur (son) compte <i>Fonctionnaire.s</i> Employeur.s Patron.s Chef.s d'entreprise <i>Entrepreneur.s</i> Indépendant.s ...	74 13 %
Haut	11		4		22	
Moyen	13		8		8	
Bas	14		5		12	
TOTAL	38		17		42	
Hiérarchie***	10 %		5 %		7 %	

*Quatre enquêtés allemands ont numéroté leurs groupes, ce qui représente au total 26 intitulés.

**Hors « profession.s intermédiaire.s », qui compte six occurrences.

*** Sont comptabilisés ici des intitulés qui manifestent une perception hiérarchisée de l'espace social (par exemple pour la ligne Haut : « Travail haut placé dans la société », « Hohe Stellung », « Profesion.s que pueden considerarse por la sociedad como mas prestigiosos »).

Tableau 5

Quelques exemples de classements et d'intitulés pour les trois pays

Prénom	Sexe	Pays	Année de naissance	Cursus	Prof. père	Prof. mère	Classe sociale	Paquets
Jennifer	Femme	France	1991	L3 Sciences (UVSQ)	Gardien	Caissière	« Moyenne »	Avec formation : 3, 10, 20, 29 / À son compte : 5, 12, 23 / Avec responsabilité : 19, 25, 30, 33 / Santé sociale : 1, 2, 7, 13, 24 / Travail avec débouchés : 9, 22, 26, 27, 32 / Travail peu élevé : 4, 6, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 28, 31
Élodie	Femme	France	1989	L3 Sciences (UVSQ)	Professeur de mathématiques	Professeur d'espagnol	« Classe moyenne »	Fonctionnaires : 2, 7, 13, 24, 32 / À leur compte : 5, 12, 23 / Employeurs : 25, 39 / Salariés responsables d'une équipe : 4, 20, 30, 33 / Salariés < bac : 6, 9, 11, 14, 16, 18, 21, 22, 26, 27, 28, 31 / Salariés niveau bac : 8, 10, 15, 17 / Salariés hautement qualifiés : 1, 3
Marin	Homme	France	1989	L3 Sciences (UVSQ)	Artisan-commerçant	Assistante de direction	« Étudiant en recherche de soi »	Contraint à faire du profit pour faire du profit : 4, 9, 12, 20, 25, 29 / Situation stable sécurisante : 1, 3, 10, 22, 26, 27, 31, 33 / Métiers manuels et engagement physique : 5, 8, 14, 15, 16, 17, 19, 23, 30 / Peu valorisant, absence d'épanouissement : 6, 11, 18, 21, 28, 32 / Humainement éprouvant et enrichissant : 2, 7, 13, 24
Angela	Femme	Allemagne	1986	Licence de géographie humaine (Karlsruhe)	Jardinier-paysagiste	Secrétaire	Ne répond pas	Positions les plus élevées : 1, 3 / Très haute position : 20, 25, 33 / Haute position : 2, 10, 13, 24 / Classe moyenne avec une bonne formation professionnelle : 4, 6, 14, 19, 28, 30, 31 / Classe moyenne avec le bac ou un diplôme de Realschule : 7, 12, 15, 27, 32 / Employés à très faible niveau de qualification / sans qualification : 8, 9, 16, 17, 18, 22, 26 / Position faible : 5, 11, 21, 23, 29
Andreas	Homme	Allemagne	1983	Docteur en physique (Saarbrück)	Représentant d'assurance	Assistante en pharmacie	« Classe moyenne supérieure »	Main-d'œuvre bien qualifiée avec des responsabilités d'encadrement : 3, 33 / Positions dirigeantes : 1, 7, 20, 25 / Classe moyenne supérieure avec des responsabilités d'encadrement : 4, 19, 27, 30 / Classe moyenne : 2, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 17, 22, 24, 28, 31 / Employés : 6, 10, 16, 23, 26, 29 / Simples travailleurs : 5, 11, 18, 32 / Manœuvre sans diplôme : 21
Markus	Homme	Allemagne	1983	Docteur en physique (Saarbrück)	Technicien en bureau d'études	Assistante médicale	Diplômé de l'université (« Akademiker »)	Situations d'échec, sans sécurité sociale : 11, 21 / Main-d'œuvre facilement remplaçable : 6, 10, 13, 16, 18, 28 / Simple secrétariat (entre autres) : 4, 9, 22, 26, 27, 32 / Indépendants avec peu de sécurité : 5, 12, 23 / Travailleurs manuels et spécialisés avec niveau moyen de formation : 2, 8, 14, 15, 17, 19, 30 / Indépendants et employés dans des positions dirigeantes : 20, 25, 29, 33 / Diplômés de l'université : 1, 3, 7, 24
David	Homme	Espagne	1982	UNED Licence de sciences humaines (Madrid)	Serveur	Cuisinière	Ne répond pas	Persomes qui n'ont pas fait d'études : 5, 16, 18, 21, 23, 32 / Études obligatoires : 9, 22, 26, 27 / Formation professionnelle de niveau moyen : 4, 6, 8, 14, 15, 19, 25, 28, 30, 31, 33 / Bacheliers : 7, 12, 17 / Études universitaires, niveau intermédiaire : 2, 10, 13, 20, 24, 29 / Études primaires : 11
Raquel	Femme	Espagne	1990	UNED Licence de Sciences Humaines (Madrid)	Électricien	Agent de nettoyage	« Moyenne »	Études universitaires, niveau moyen et supérieur : 1, 2, 3, 24 / Construction et fabrication : 5, 8, 15, 27, 29 / Travaux en contact avec le public : 4, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 22, 26, 28, 30, 31 / En charge d'autres personnes : 20, 25, 33 / Bas niveau d'études ou pas d'études : 11, 16, 21, 23, 32
Itziar	Femme	Espagne	1989	UNED Licence de sciences humaines (Madrid)	Cartographe	Fonctionnaire	« Classe moyenne »	Travail de bureau : 22, 25, 26, 27 / Vendeurs : 4, 9, 12, 20 / Études universitaires supérieures : 1, 3 / Études universitaires niveau moyen : 2, 10, 13, 24, 29 / Seulement le baccalauréat : 7, 17 / Formation professionnelle après le bac : 8, 15, 33 / Formation professionnelle sans le bac : 6, 14, 19, 28, 30, 31 / Pas d'études : 5, 11, 16, 18, 21, 23, 32

Tableau 6

Caractéristiques des 33 cartes utilisées pendant l'enquête

N° de carte	ESEC	PCS	Prénom	Profession	Sexe	Âge	Statut	Diplôme	NB salariés	Responsable	Activité de l'établissement
1	1	34	Auréli	Pharmacienne	F	26 ans	Salariée en CDI	Bac+6		Non	Pharmacie
2	2	43	Catherine	Infirmière	F	44 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Lycée
3	1	38	Jérôme	Ingénieur	H	48 ans	Salarié en CDI	Bac+5		Non	Production d'électricité
4	6	55	Monique	Vendeuse	F	21 ans	Salariée en CDI	Bac professionnel		de 3 personnes	Vente de meubles
5	4	21	Cyril	Maçon	H	33 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Sans salarié	Travaux de maçonnerie
6	9	56	Caroline	Serveuse	F	45 ans	Salariée en CDI	BEP		Non	Restaurant
7	2	34	Georges	Enseignant	H	50 ans	Fonctionnaire	Bac général		Non	Collège
8	8	63	Reda	Maçon	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		Non	Construction de maisons
9	3	46	Mickaël	Commercial	H	40 ans	Salarié en CDI	Brevet des collèges		Non	Transport international
10	9	53	Kamel	Agent de sécurité	H	23 ans	Salarié en CDI	Bac+4		Non	Gardiennage
11	9	56	Angélique	Femme de ménage	F	50 ans	Salariée en CDD	Certificat d'études primaires		Non	Nettoyage, entretien
12	4	22	Noëlle	Commerçante	F	51 ans	À son compte	Bac général	Sans salarié	Sans salarié	Vente de vêtements
13	7	52	Maria	Aide-soignante	F	38 ans	Fonctionnaire	Bac+2		Non	Hôpital
14	8	63	Anthony	Mécanicien auto	H	36 ans	Salarié en CDI	BEP		Non	Réparation automobiles
15	2	47	Wayne	Technicien de maintenance	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel		Non	Construction automobiles
16	8	63	Corinne	Couturière	F	50 ans	Salariée en CDI	Sans diplôme		Non	Fabrication de vêtements

17	2	43	Hélène	Préparatrice en pharmacie	F	25 ans	Salarié en CDI	Bac technologique	Non	Pharmacie
18	7	55	Sabine	Employée de libre-service	F	34 ans	Salarié en CDI	Sans diplôme	Non	Boulangerie-pâtisserie
19	8	63	Franck	Plombier-chauffagiste	H	40 ans	Salarié en CDI	BEP	de 2 personnes	Installation d'eau
20	2	37	Nicolas	Chef des ventes	H	34 ans	Salarié en CDI	Bac+2	de 3 personnes	Commerce de gros
21	9	65	José	Cariste	H	33 ans	Intérimaire	Sans diplôme	Non	Fabrication de pneus
22	3	54	Maryse	Secrétaire	F	33 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges	Non	Agence immobilière
23	5	13	Michel	Agriculteur	H	51 ans	À son compte	Sans diplôme	Sans salarié	Culture et élevage
24	2	42	Cécile	Professeur des écoles	F	28 ans	Salariée en CDI	Bac+3	Non	École primaire
25	4	22	Jean-Claude	Gérant de société	H	46 ans	Employeur	CAP	3 salariés	Vente de matériel agricole
26	3	54	Lynda	Employée de bureau	F	49 ans	Salariée en CDI	Certificat d'études primaires	Non	Travaux de maçonnerie
27	3	46	Marie-Françoise	Assistante de direction	F	59 ans	Salariée en CDI	Brevet des collèges	Non	Production de médicaments
28	9	64	Christophe	Chauffeur-livreur	H	30 ans	Salarié en CDI	CAP	Non	Fabrication d'aliments
29	5	13	Françoise	Exploitante agricole	F	60 ans	Employeur	Bac+2	6 salariés	Maraiçage
30	6	63	Sébastien	Cuisinier	H	41 ans	Salarié en CDI	CAP	de 7 personnes	Restauration collective
31	7	65	Guy	Magasinier	H	51 ans	Salarié en CDI	CAP	Non	Commerce d'automobiles
32	9	67	Régis	Agent de salubrité	H	57 ans	Fonctionnaire	Sans diplôme	Non	Commune
33	1	37	Pierre	Directeur technique	H	36 ans	Salarié en CDI	Bac professionnel	de 10 personnes	Télécommunications

mère : secrétaire) s'en fait l'écho, puisqu'elle désigne quatre de ses sept paquets par la position plus ou moins haute occupée par ces groupes dans un espace social hiérarchisé. Deux autres de ses paquets font référence au vocable de « classe moyenne ». Angela n'a pourtant pas le sentiment d'appartenir elle-même à une classe sociale. Ce résultat, qui s'éloigne des constats faits par Franz Schultheis, demanderait à être approfondi en raison de la petite taille de notre échantillon. Peut-être tient-il principalement aux spécificités de notre population d'enquête (des étudiants, plutôt issus des classes moyennes-supérieures, qui se projettent dans des univers professionnels où ils aspirent à occuper des positions dominantes ?). Ce type d'intitulés « hiérarchiques » est peu présent en Espagne. Enfin en France, les références à la hiérarchie sociale sont un peu plus concentrées sur les catégories supérieures, et peuvent être associées à un jugement de valeur quant à la « qualité » des situations décrites (« les indispensables », « bien sortis », « solitaire débrouillard » pour désigner des indépendants, « je gagne plutôt bien ma vie », « peu valorisant, absence d'épanouissement », « masse soumise à la destinée »). Certains enquêtés français manifestent une forme d'ironie totalement absente des formulations allemandes, qui sont plus dans le registre du constat. Si on les compare aux étudiants français, les enquêtés allemands semblent se caractériser par une plus grande timidité dans les jugements énoncés quant à la stratification sociale. Quand la logique de prestige se lit dans leurs intitulés, elle se cantonne à un registre assez neutre, et « technique »⁴⁴, ce qui rejoint cette fois les observations faites, dans les années 1990, par Andreas Pfeuffer et Franz Schultheis sur la faible prégnance d'un discours critique en Allemagne⁴⁵.

Enfin, dans chacun des pays, mais de manière spécifique à chaque contexte national, on observe une forme de porosité entre les intitulés formulés et les différents espaces de catégorisation

officielle. Les intitulés formulés par les étudiants espagnols, s'ils renvoient à des taxinomies officielles, le font presque exclusivement par le biais des diplômés et des formations suivies, sans faire référence à d'autres formes de découpages de l'espace social. Il faut rappeler ici que l'apparition d'une nomenclature socioprofessionnelle nationale est récente en Espagne, puisqu'elle remonte aux années 1970, ce qui résulte en partie du développement industriel tardif du pays, et de l'influence corporatiste du régime franquiste. À cela s'ajoute le caractère assez dispersés des lieux de production statistique qui répond à la complexité de l'organisation territoriale et administrative du pays⁴⁶. En Allemagne, les termes d'*Angestellte* (employés), *Beamte* (fonctionnaires) ou *Selbständige* (indépendants), que l'on retrouve de manière récurrente dans les intitulés, sont ceux de la *Stellung im Beruf*, nomenclature mobilisée par le ministère allemand des statistiques⁴⁷. Alors même que l'Allemagne n'est pas réputée pour être un pays disposant d'une nomenclature forte, on voit que son caractère très général donne lieu à des appropriations profanes, ce qui marque un autre écart avec les constats de Franz Schultheis, qui peut ici aussi être lié aux caractéristiques de notre population d'enquête. En France enfin, si les expressions directement issues de la PCS ne sont pas majoritaires, un certain nombre d'entre elles figurent néanmoins dans la liste des 15 premiers termes mobilisés par les enquêtés pour décrire leurs groupes (« cadres », « employés »), tandis que d'autres sont moins présentes (« professions intermédiaires » par exemple ne compte que six occurrences). C'est finalement plus par la prégnance d'un lexique de métier, de statut (ce terme désignant à la fois le statut d'emploi et l'emploi à statut) et de qualification, qui a aussi à voir avec les systèmes de conventions collectives, que les enquêtés français manifestent leur proximité avec la logique, ou l'esprit, des PCS.

Quelle que soit la manière d'envisager la question, la réflexion sur les classes sociales gagne à passer par un examen de la façon dont les individus catégorisent le monde social et se représentent ses hiérarchies. Sur quels éléments s'appuient-ils ? À quoi sont-ils attentifs et comment construisent-ils leurs jugements ? Répondre à ces questions revient à saisir les logiques à partir desquelles l'organisation du monde social est lue et interprétée par tout un chacun. L'une des voies d'accès empirique à cette réalité consiste à étudier les catégorisations ordinaires du monde social. C'est la démarche qui a été conduite ici dans une perspective de comparaison européenne.

Les limites de notre dispositif empirique – une investigation menée auprès d'une cinquantaine d'étudiants dans chacun des trois pays étudiés – ne permettent pas d'étudier par le menu ces formes de catégorisation et leurs variations en Allemagne, en Espagne et en France, d'autant plus que le protocole retenu écarte – ou en tout cas minore – d'autres formes de catégorisation (économique, ethnique, etc.). En revanche, les résultats obtenus nous ont permis d'avancer des premiers éléments d'appréciation sur le degré de spécificité nationale des modes d'appréhension du monde social, et surtout de proposer quelques pistes d'analyse des instances de production de ces spécificités. La construction même de l'enquête et les modalités de sa transposition dans différents contextes nationaux nous renseignent sur les dynamiques singulières qui caractérisent le rapport au travail et à l'emploi dans chacun des pays étudiés. Plus encore, l'analyse croisée des opérations de classement et de nomination des paquets de cartes met bien en évidence les points de convergence et de divergence qui caractérisent les visions de l'espace social qui sont celles des enquêtés allemands, espagnols et français.

Nous avons en particulier pu mettre au jour de quelle manière la formation et le diplôme interviennent dans les catégorisations ordinaires

44. En témoigne par exemple l'emploi du terme « *Akademiker* », qui désigne en allemand ceux qui ont suivi une formation supérieure, dans le cadre d'un cursus universitaire dont la réussite est souvent sanctionnée par le titre de « docteur »,

dont l'usage traduit le prestige associé à certaines professions.

45. A. Pfeuffer et F. Schultheis, « Quelques particularités allemandes... », art. cit.

46. B. Duriez, J. Ion, M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, art. cit.

47. La nomenclature de la *Stellung im Beruf* est historiquement appuyée sur le clivage employé/ouvrier, qui est un élément structurant du monde du travail mais dont la pertinence est aujourd'hui sujette à débat. Voir Michel-Pierre Chélini, « L'évolu-

tion des catégories socioprofessionnelles dans l'entreprise en France et en Allemagne depuis 1850. Approche comparée », Liège, Université d'Artois, 2008, p. 1-19 (<http://irhis.recherche.univ-lille3.fr/dossierPDF/EMERENO-Textes/Chelini.pdf>).

du monde socioprofessionnel et les principaux clivages existant entre les trois pays étudiés. Ainsi, en Allemagne la détention d'un diplôme professionnel, mais aussi le niveau de responsabilité, sont des éléments déterminants alors qu'en Espagne c'est davantage le niveau de formation qui prime pour organiser les classements. Enfin, en France la qualification professionnelle et le statut d'emploi sont principalement utilisés

pour saisir et distinguer les positions sociales ce qui laisse penser que les enquêtés se sont appuyés sur les catégorisations institutionnelles qui leur sont familières.

Au final, les résultats et analyses avancés dans cet article permettent d'apporter de premiers éléments de compréhension des logiques nationales de catégorisation de l'espace socio-professionnel. Ils soulignent également que l'intelligibilité des logiques

de catégorisation ordinaire du monde social et de leurs variations en Europe reste à l'heure actuelle une question largement ouverte. D'autres investigations empiriques, s'inscrivant dans cette perspective théorique et méthodologique, devraient sans nul doute être menées. Il s'agit d'une question sociologique centrale, tout particulièrement au moment où se met en place une nomenclature socioprofessionnelle européenne.